

Etude des parcours

Employabilité et formation professionnelle initiale de deux ans

**Avec l'appui financier de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la
technologie (OFFT)**

Deuxième rapport intermédiaire

Claudia Hofmann & Marlise Kammermann

31 décembre 2007

**Avec la collaboration de Jacques Amos, Michael Bärtschi, Barbara Baumgartner, Beat Estermann,
Christine Grossmann, Kurt Häfeli, Achim Hättich, Irene Hutter, Hubert Scherrer, Christina Seewald**

Table des matières

0. RESUME.....	4
1. SITUATION INITIALE ET PROBLEMATIQUES.....	5
2. DEMARCHE ET INSTRUMENTS.....	7
2.1. VUE SYNOPTIQUE DES ENQUETES.....	7
2.2. ENQUETE AUPRES DES APPRENANT-E-S AFP, FORMATION ACHEVEE EN 2007	7
2.3. ENQUÊTE AUPRÈS DU CORPS ENSEIGNANT DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES	8
2.4 ENQUÊTE AUPRÈS DES FORMATEURS ET FORMATRICES EN ENTREPRISE	8
2.5. ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DES JEUNES AYANT TERMINÉ LEUR FORMATION ÉLÉMENTAIRE EN 2006	9
2.6. PRÉPARATION ET ANALYSE DES DONNÉES	9
2.7. REMERCIEMENTS	10
3. DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON.....	11
3.1. ENQUETE AUPRES DES APPRENANT-E-S AFP AYANT ACHEVE LEUR FORMATION EN 2007	11
3.2. ENQUETE AUPRES DU CORPS ENSEIGNANT DES ECOLES PROFESSIONNELLES	11
3.3. ENQUETE AUPRES DES FORMATEURS ET FORMATRICES EN ENTREPRISE	12
3.4. ENQUETE COMPLEMENTAIRE AUPRES DES JEUNES AYANT TERMINE LEUR FORMATION ELEMENTAIRE EN 2006	13
4. RÉSULTATS	14
4.1. RESULTATS CONCERNANT LES APPRENANT-E-S AFP.....	14
4.1.1. PROVENANCE/PRE-REQUIS DES APPRENANT-E-S AFP (RESP. FORMATION ELEMENTAIRE).....	14
4.1.2. EVALUATIONS ET EXPERIENCES DES APPRENANT-E-S AFP (ET FORMATION ELEMENTAIRE) DURANT LEUR FORMATION.....	16
4.1.3. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DES APPRENANT-E-S AFP.....	20
4.2. RESULTATS DU CORPS ENSEIGNANT DES ECOLES PROFESSIONNELLES ET DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN ENTREPRISE.....	21
4.2.1. PRÉ-REQUIS DES APPRENANT-E-S DE FORMATION INITIALE AVEC AFP	21
4.2.2. SÉLECTION PAR LES ENTREPRISES	22
4.2.3. EVALUATIONS GENERALES DE LA FORMATION INITIALE AVEC AFP ET DE SA CONCRETISATION	23
4.2.3.1. SATISFACTION SUR LA CONCRETISATION DE LA FORMATION INITIALE AVEC AFP	23
4.2.3.2. SITUATION DES APPRENANT-E-S AVEC AFP LES PLUS FAIBLES	24
4.2.3.3. EVALUATION DES PROCÉDURES DE QUALIFICATION	25
4.2.3.4. COOPÉRATION ENTRE LES LIEUX DE FORMATION.....	26
4.2.4. EFFETS DE LA RÉFORME ET PERSPECTIVES DES APPRENANT-E-S.....	27

4.2.5. CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA FORMATION ÉLÉMENTAIRE	28
4.3. RESULTATS DES JEUNES EN FORMATION ELEMENTAIRE (ENQUETE COMPLEMENTAIRE 2007)	31
5. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS	32
6. REGARD SUR LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET.....	35
7. BIBLIOGRAPHIE	36
INDEX DES FIGURES.....	37
INDEX DES TABLEAUX.....	37

0. Résumé

Cofinancée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, cette étude longitudinale faite au niveau national s'intéresse à l'évolution professionnelle des jeunes ayant terminé une formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale (AFP) dans le commerce de détail et la gastronomie, et la compare avec celle des jeunes ayant achevé une formation élémentaire dans les mêmes champs professionnels.

Ont été interrogés 182 jeunes en formation élémentaire (2006), 319 apprenant-e-s d'une formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP (2007), ainsi que des membres du corps enseignant des écoles professionnelles (2007, 43 personnes) et des formateurs et formatrices en entreprise (2007, 47 personnes). Les jeunes ayant achevé leur formation élémentaire en 2006 ont été à nouveau interrogés en 2007 sur leur situation professionnelle (N=134). L'enquête auprès des apprenantes et apprenants, comme celle auprès du corps enseignant, ont eu lieu sous forme écrite, les formateurs en entreprise et les jeunes ayant terminé leur formation élémentaire ont été interrogés par téléphone.

Les premiers résultats montrent que la nouvelle formation professionnelle initiale de deux ans est évaluée positivement par la majorité des jeunes interrogés. Ils sont très satisfaits de leur formation et évaluent leurs propres prestations comme assez bonnes. Le corps enseignant et les formateurs en entreprise sont également majoritairement satisfaits de la nouvelle formation. Toutefois, des problèmes dans le soutien qui peut être accordé aux jeunes les plus faibles sont signalés, avant tout par des membres du corps enseignant.

On peut également constater, sur la base des premières analyses, que les jeunes visant une AFP et ceux de la formation élémentaire se différencient significativement par leur provenance scolaire et leur contexte migratoire. Dans le groupe des apprenants AFP, on trouve moins d'élèves de classes spéciales ou à petits effectifs et de migrantes et migrants qu'en formation élémentaire. Cela fait penser à une sélection renforcée avant ou durant la formation, ce qui doit faire encore l'objet d'approfondissements.

Les jeunes visant une AFP ne se distinguent pas des jeunes en formation élémentaire en ce qui concerne les perspectives professionnelles assurées au terme de leur formation : moins de la moitié des jeunes professionnels des deux groupes ne disposaient d'aucune solution assurée peu de temps avant la fin de leur formation. La perméabilité vers des formations ultérieures semble toutefois s'être améliorée, un nombre significativement plus élevé d'apprenants pouvant envisager de suivre une formation conduisant au certificat fédéral de capacité (CFC) au terme de leur formation professionnelle initiale de deux ans.

L'enquête complémentaire auprès des jeunes ayant terminé leur formation élémentaire en 2006 montre que le taux d'activité professionnelle s'est accru au cours de la première année qui a suivi pour atteindre en gros 80%. Les analyses portant sur l'intégration effective sur le marché du travail des jeunes ayant achevé une formation professionnelle initiale de deux ans seront disponibles après l'enquête complémentaire, en automne 2008.

1. Situation initiale et problématiques

La **formation professionnelle initiale de deux ans** avec attestation fédérale (AFP) ancrée dans la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle remplace depuis la rentrée de l'année scolaire 2005/2006 les anciennes formations élémentaires dans les deux champs professionnels de la **vente** et de **l'hôtellerie-restauration**. Ce nouveau type de formation doit permettre d'améliorer l'**employabilité** des jeunes professionnels ainsi que la **perméabilité** vers une formation ultérieure, par exemple le passage à une formation délivrant un certificat fédéral de capacité (CFC). A côté de ces effets positifs de la réforme de la formation professionnelle, on craint aussi, dans les milieux intéressés, que les jeunes se situant à la marge inférieure du spectre de capacités ne puissent être à la hauteur des exigences de la nouvelle formation.

La recherche longitudinale de la Hochschule für Heilpädagogik (HfH), cofinancée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), a pour **objectif** de suivre le **développement professionnel des titulaires** d'attestations de formation professionnelle initiale réglementées par les nouvelles ordonnances de formation. Elle fournit, grâce à son dispositif longitudinal et à un dispositif complémentaire de comparaison des données sur la situation professionnelle, la mobilité et la flexibilité des personnes bénéficiant de la nouvelle qualification en deux ans, des informations à jour sur le parcours professionnel de jeunes scolairement faibles ainsi que de premières connaissances sur cette nouvelle filière de formation. Au centre de l'étude figurent les perspectives des titulaires d'attestations représentant la dernière cohorte de jeunes en formation élémentaire et de celles et ceux qui constituent la première cohorte suivant une formation professionnelle initiale de deux ans dans le cadre des nouvelles ordonnances. Sont également relevés les points de vue de formatrices et formateurs des écoles professionnelles et des entreprises, ainsi que d'employeurs. Le dispositif comparatif est assuré par des analyses parallèles faites avec les données de l'enquête longitudinale suisse auprès de la jeunesse TREE (TRansition de l'Ecole à l'Emploi, cf. www.tree-ch.ch).

Le présent rapport intermédiaire apporte de premières réponses aux problématiques suivantes :

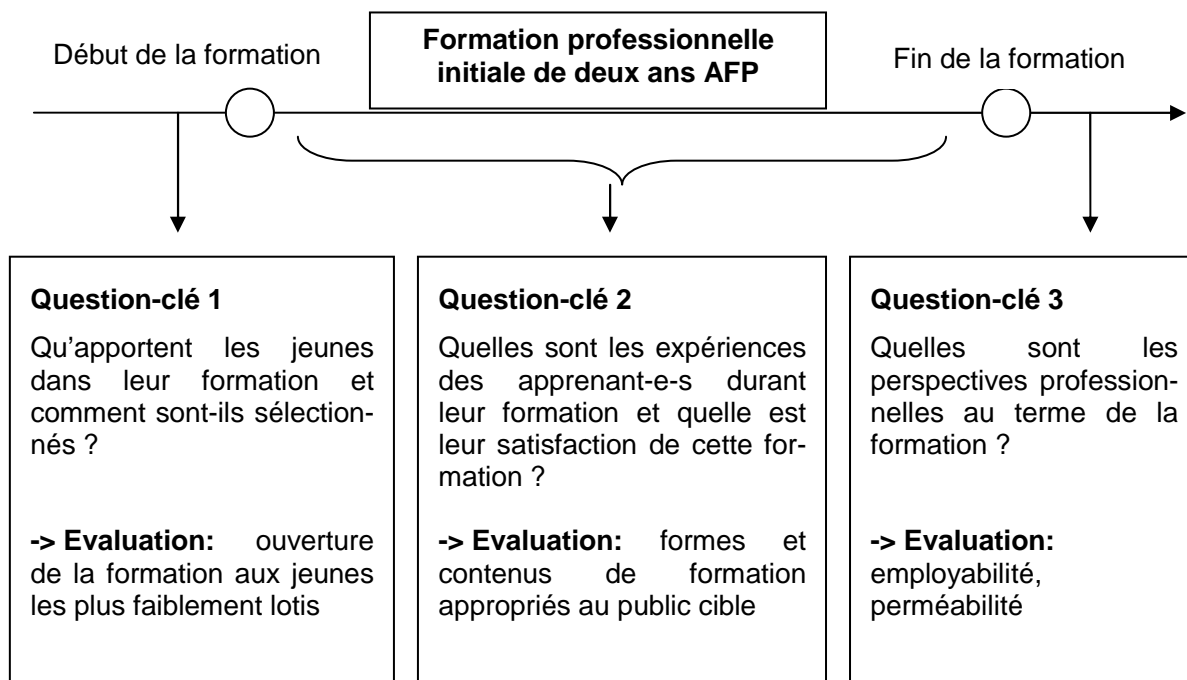


Figure 1 Vue d'ensemble des problématiques

Le rapport est structuré comme suit. Il commence par une courte description de la situation de départ et des problématiques (chapitre 1). Suit une brève présentation des différentes enquêtes et des instruments utilisés, du déroulement des enquêtes et des méthodes d'analyse (chapitre 2). Le chapitre suivant décrit les échantillons des différentes enquêtes par quelques caractéristiques essentielles. Le chapitre central présente les résultats en fonction des problématiques décrites dans le chapitre 1 (chapitre 4) et finalement les résume et les discute (chapitre 5). Le rapport se termine par un regard vers les prochaines étapes du projet (chapitre 6).

2. Démarche et instruments

2.1. Vue synoptique des enquêtes

Le tableau 1 fournit une vue synoptique du déroulement temporel des différentes enquêtes de l'étude. Les enquêtes dont les résultats sont présentés dans le présent rapport sont indiquées en jaune. Les résultats de l'enquête 2006 auprès des jeunes en formation élémentaire sont disponibles dans un premier rapport intermédiaire datant de décembre 2006 (cf. Kammermann, 2006).

Tableau 1 Vue synoptique du calendrier des différentes enquêtes

	2006				2007				2008			
	Mai	Juin	Août	Sept	Mai	Juin	Août	Sept	Mai	Juin	Août	Sept
Enquête auprès des apprenant-e-s en classe (N=182/319)					Formation élémentaire				AFP			
Enquête auprès des apprenant-e-s / interviews par tél. (N=134/...)												
Enquête auprès du corps enseignant (N=43)												
Enquête auprès des formateurs/trices en entreprise (N=47)												
Enquête auprès des employeurs (N=40)												

2.2. Enquête auprès des apprenant-e-s AFP, formation achevée en 2007

Afin de garantir la comparabilité des données, le questionnaire pour les apprenant-e-s d'une formation professionnelle initiale de deux ans a repris le questionnaire écrit utilisé l'année précédente pour l'enquête auprès des jeunes en formation élémentaire, avec quelques adaptations mineures. Il comprend des questions développées dans le cadre de cette étude et d'autres repris de l'enquête longitudinale TREE (cf. www.tree-ch.ch). Il aborde les thèmes suivants :

- Parcours scolaire (type d'école suivie) et le cas échéant solution transitoire entre l'école obligatoire et la formation professionnelle.
- Situation durant la formation : satisfaction générale, situation dans l'entreprise, charge et appui à la place de travail, situation à l'école professionnelle, charge et appui à l'école, auto-évaluation des prestations fournies à l'école et en entreprise.

- Questions sur l'encadrement individuel (EI) (introduites dans le questionnaire de cette année) : démarche connue ou non, prise en compte, thèmes, fréquence des contacts.
- Questions sur la personne et sur sa famille : profession des parents, pays de naissance, image de soi, attitudes face à la vie, valeurs, soutien dans l'environnement social.
- Perspectives d'avenir : ambitions professionnelles, solutions au terme de la formation.

Les réponses à la plupart des questions pouvaient être données au moyen de catégories prédéfinies (pour quelques questions, les répondant-e-s pouvaient compléter leurs réponses).

Les relevés ont été faits entre mi-mai et début de juin 2007 en classe dans les écoles professionnelles, sous la responsabilité de collaborateurs et collaboratrice du projet. Au besoin, les répondant-e-s ont bénéficié d'une aide pour remplir le questionnaire. Cette aide était rendue nécessaire par le volume et la langue par moment très exigeante du questionnaire.

2.3. Enquête auprès du corps enseignant des écoles professionnelles

Ce questionnaire écrit a été complètement développé sur la base des problématiques du projet (cf. figure 1), car leur caractère spécifique ne permettait pas de s'appuyer sur des instruments existants.

Les membres du corps enseignant ont été interrogés sur les thèmes suivants :

- Pré-requis des apprenant-e-s pour suivre une formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP (contexte scolaire, personnel et social).
- Situation des apprenant-e-s durant la formation (prestations, motivation, etc.), en particulier des élèves les plus faibles.
- Adéquation du plan d'études et satisfaction quant à sa concrétisation, adéquation des moyens d'enseignement.
- Encadrement individuel : démarche connue, prise en compte, évaluation des besoins et des ressources mises à disposition.
- Satisfaction quant à la collaboration avec les autres lieux de formation.
- Adéquation de la procédure de qualification.
- Evaluations générales sur la formation initiale avec AFP : forces, faiblesses, effet sur les perspectives d'avenir professionnel des apprenant-e-s, adaptations nécessaires.

Le questionnaire utilisé comprend aussi bien des questions fermées (catégories de réponses prédéfinies) que des questions ouvertes. Une partie des questionnaires a été distribuée aux membres du corps enseignant présent lors de la passation du questionnaire en classe, une autre ayant été envoyée par poste. Les enseignants ont été choisis selon des critères fournissant une répartition par branche, région linguistique et matière d'enseignement équilibrée et correspondant à l'échantillon des jeunes enquêtés (cf. chapitre 3.2). Le contrôle des retours a exigé beaucoup de ressources et une partie des questionnaires n'a malheureusement pas été remplie complètement.

2.4 Enquête auprès des formateurs et formatrices en entreprise

Pour ce groupe, l'instrument d'enquête reprenait pour une grande part les questions posées aux corps enseignant. Toutefois, comme le questionnaire était passé par téléphone, la langue et la forme de quelques questions ont dû être adaptées en conséquence.

En plus des thèmes évoqués ci-dessus, les formatrices et formateurs en entreprise ont été interrogés sur la sélection des apprenant-e-s (instruments et critères de sélection, adaptations liées à la nouvelle situation de la formation initiale de deux ans).

Les critères de choix des formateurs en entreprise ont également visé un échantillon équilibré et reflétant l'échantillon des apprenants par branche et région, ainsi que la diversité des entreprises du point de vue de la taille et de la forme d'organisation (gros distributeurs, petites et moyennes

entreprises, institutions de formation favorisant l'intégration sociale, etc.). Dans ces catégories, le choix s'est fait au hasard (cf. chapitre 3.3). Pour les entretiens téléphoniques, le problème principal a été d'atteindre les personnes (sept n'ont pu être atteintes malgré plusieurs tentatives). On peut néanmoins considérer la disponibilité à répondre comme bonne. Les données sur les entreprises de formation ont été tirées du questionnaire des apprenant-e-s, complétées au besoin par les responsables des services cantonaux de la formation professionnelle en assurant leur anonymisation, et mises à disposition du groupe de projet.

2.5. Enquête complémentaire auprès des jeunes ayant terminé leur formation élémentaire en 2006

L'instrument de relevé des données pour cette enquête a été élaboré par le team de projet en s'appuyant fortement sur les instruments des recherches TREE (cf. www.tree-ch.ch) et LEVA (résiliations de contrats d'apprentissage dans le canton de Berne) (cf. Stalder & Schmid, 2006; Schmid & Stalder, 2007). Par ailleurs, une partie des questions de la première enquête de 2006 a été renouvelée, afin de pouvoir recenser les changements survenus dans l'intervalle d'une année, comme le fait une enquête longitudinale. L'enquête auprès des jeunes de formation élémentaire s'est faite en deux parties : la première reposait sur un contact téléphonique avec les enquêté-e-s assorti d'une courte interview. Ils recevaient ensuite avec leur accord un questionnaire écrit complémentaire.

Comme ces jeunes qualifiés se trouvaient une année après la fin de leur formation dans des situations (professionnelles) différentes, des versions spécifiques (A-D) du questionnaire ont été élaborées qui, après une question introductive sur la situation professionnelle actuelle, se poursuivaient en fonction de cette situation (aussi bien dans l'enquête par téléphone que dans l'enquête par écrit).

Variante A : anciens jeunes en formation élémentaire ayant un emploi dans leur profession

Variante B : anciens jeunes en formation élémentaire exerçant une autre activité professionnelle

Variante C : anciens jeunes en formation élémentaire suivant une nouvelle formation

Variante D : anciens jeunes en formation élémentaire n'ayant pas d'activité professionnelle salariée.

L'enquête téléphonique thématise la situation (professionnelle) actuelle : dans quelle entreprise travaillent les jeunes qualifiés, à quelles conditions de travail et avec quelle satisfaction momentanée ? Le questionnaire écrit était centré sur des questions différenciées portant sur la situation personnelle et qui n'auraient pas pu être posées par téléphone en raison de leur complexité (par ex. questions sur la satisfaction générale, sur le lien à la profession, sur le soutien social, etc.).

Les entretiens téléphoniques ont été effectués par quatre intervieweuses et intervieweurs. Une courte formation préalable a préparé à une démarche de conduite d'entretien analogue, aussi identique que possible. Il est apparu en cours d'enquête que les jeunes ayant achevé une formation élémentaire étaient volontiers prêts à donner des informations sur leur situation, mais qu'il fallait toutefois de nombreux essais jusqu'à ce que la personne désirée puisse être atteinte. Une petite partie des jeunes gens et jeunes filles n'étaient plus atteignables par téléphone (cf. chapitre 3.4).

2.6. Préparation et analyse des données

Les questionnaires écrits ont été saisis deux fois et les erreurs de saisie éventuelles ont été identifiées afin d'assurer la qualité des données.

A la base, les analyses de données quantitatives ont reposé sur les fréquences. Les pourcentages ont été calculés sur les données valables des différents items, c.-à-d. que les valeurs manquantes (absence de données ou réponses fausses) ont été exclues des résultats présentés dans ce rapport.

Les analyses portant sur les différences de fréquences ou sur les rapports entre deux variables ont été mises à l'épreuve du test du chi-2 ($p < 0.05$). Cette procédure compare les fréquences attendues si la répartition était égale avec les fréquences qui ont été effectivement observées, et calcule une signification statistique. Afin de pouvoir mieux estimer le niveau de cette signification, Phi, resp. le V de Cramer ont été calculés. Ces valeurs donnent une information sur la force des relations entre les variables comparées. Pour certaines valeurs, la moyenne a été également calculée.

L'analyse des questions ouvertes s'est faite selon la méthodologie de l'enracinement théorique dans les données de terrain (Grounded Theory). Elle consiste à extraire du matériel empirique des codes, des catégories et leurs propriétés en se basant sur des concepts théoriques et des connaissances du contexte, et à les mettre en relation (cf. Flick, 1995).

2.7. Remerciements

Un remerciement tout particulier va au secrétariat du Département 3 de la HfH, pour tout le soutien administratif et organisationnel qu'il a donné au groupe de projet ; Luca Bonini, de l'Institut des hautes études fédérales en formation professionnelle (IUFFP) à Lugano pour la traduction du questionnaire pour les apprenant-e-s AFP en italien et sa passation auprès de ce groupe dans le canton du Tessin. Un merci tout spécial doit être adressé à Barbara Stalder et Evi Schmid (Bildungsplanung und Evaluation, Département de l'instruction publique du canton de Berne), pour l'aimable mise à disposition des instruments d'enquête qui ont été développés dans le cadre des projets TREE et LEVA (cf. chapitre 2.5). Un remerciement va aussi aux membres du groupe d'accompagnement du projet, qui ont contribué par leurs connaissances à la discussion et à l'interprétation des résultats.

Last but not least, un merci tout particulier va à toutes les personnes qui ont soutenu le projet par leur disponibilité à participer aux relevés de données : apprenantes et apprenants, membres du corps enseignant des écoles professionnelles, formatrices et formateurs en entreprises, membres de la direction des écoles professionnelles et responsables des services cantonaux de la formation professionnelle.

3. Description de l'échantillon

3.1. Enquête auprès des apprenant-e-s AFP ayant achevé leur formation en 2007

Au total, 319 apprenantes et apprenants d'une formation initiale de deux ans ont été enquêtés dans leur classe de l'école professionnelle. 185 personnes interrogées suivaient une formation d'assistante de commerce de détail (58%), 134 accomplissaient leur formation dans la gastronomie (42%). Parmi les apprenants du domaine de la gastronomie, 79 étaient en train de se former comme employé-e-s en cuisine, 33 visaient une attestation d'employé-e en restauration et 19 suivaient une formation d'employé-e en hôtellerie. 216 femmes (68%) et 102 hommes (32%) ont rempli un questionnaire. L'âge moyen était de 19,6 ans (minimum 17 ans, maximum 41 ans).

Le tableau 2 montre la répartition de l'échantillon selon le canton.

Tableau 2 Apprenant-e-s AFP, selon le canton et la branche (N=319)

Canton	Branche	Commerce de détail		Gastronomie	
		Enquêtés (N)	Pourcents	Enquêtés (N)	Pourcents
BE		31	16.8	31	23.1
BL/BS		22	11.9	16	11.9
LU		0	0.0	13	9.7
SG		16	8.6	16	11.9
SO		21	11.4	0	0.0
ZH		36	19.5	30	22.4
GE		15	8.1	8	6.0
VD		22	11.9	11	8.2
FR		0	0.0	2	1.5
TI		22	11.9	7	5.2
Total		185	100.0	134	100.0

Pour des raisons de représentativité, les échantillons des cantons de Berne et de Zurich sont environ deux fois plus grands que les échantillons des autres cantons.

En ce qui concerne les régions linguistiques, on constate que 73% des personnes interrogées venaient de Suisse allemande, 18% de Suisse romande et 9,1% du Tessin.

Par rapport à l'enquête auprès des derniers jeunes à avoir suivi une formation élémentaire dans les professions de la vente et de l'hôtellerie-restauration, en 2006, de petites modifications sont intervenues : l'enquête a maintenant intégré des apprenant-e-s des cantons du Tessin et de Fribourg, alors que cette année aucun apprenant du canton de Neuchâtel n'a été interrogé.

3.2. Enquête auprès du corps enseignant des écoles professionnelles

Au total, 43 membres du corps enseignant ont pu être interrogés (26 femmes, 17 hommes, âgés de 25 à 65 ans). 19 personnes venaient du commerce de détail, 24 de la gastronomie. 54% des personnes interrogées dispensaient un enseignement de culture générale, 49% enseignaient une branche professionnelle (certaines les deux).

Par rapport aux régions linguistiques, la répartition de l'échantillon du corps enseignant se présente comme suit :

Tableau 3 Membres du corps enseignant des écoles professionnelles, par région linguistique et branche (N=43)

Branche Région linguistique	Commerce de détail		Gastronomie	
	Enquêtés (N)	Pourcents	Enquêtés (N)	Pourcents
Suisse allemande	16	84.2%	18	79.1%
Suisse romande	1	5.3%	4	11.6%
Tessin	2	10.5%	2	8.3%
Total	19	100.0%	24	100.0%

Le retour des questionnaires a coûté beaucoup d'efforts, ce qui peut s'expliquer sans doute et entre autres par le fait que l'enquête s'est déroulée au moment de la préparation des procédures de qualification, les enseignants subissant pour cette raison une grande pression du temps. Il faut également constater que le corps enseignant de Suisse romande est sous-représenté (cf. chapitre 2.3).

3.3. Enquête auprès des formateurs et formatrices en entreprise

L'enquête auprès des formateurs et formatrices en entreprise a été effectuée par téléphone, ce qui explique que la majorité des personnes ont pu être atteintes (cf. chapitre 2.4). Les interviews ont duré entre 20 et 40 minutes.

Parmi les personnes interrogées, on compte 18 femmes et 29 hommes. En ce qui concerne la taille de l'entreprise, on peut constater que 20 formatrices et formateurs (44%) travaillent dans des entreprises employant plus de 250 personnes, 8 dans des entreprises employant 50-249 personnes (18%) et 13 dans des entreprises de 10-49 personnes (4 personnes dans des entreprises employant 9 personnes ou moins). 9 de ces entreprises (19%) sont des institutions d'intégration sociale, permettant de suivre une formation professionnelle dans un cadre protégé.

Le tableau 4 détaille l'échantillon des formatrices et formateurs en entreprise selon la région linguistique et la branche :

Tableau 4 Formateurs et formatrices en entreprise, selon la région linguistique et la branche (N=47)

Branche Région linguistique	Commerce de détail		Gastronomie	
	Enquêtés (N)	Pourcents	Enquêtés (N)	Pourcents
Suisse allemande	15	68.2%	17	68.0%
Suisse romande	7	31.8%	7	28.0%
Tessin	0	0.0%	1	4.0%
Total	22	100.0%	25	100.0%

Par rapport à l'enquête auprès du corps enseignant (cf. chapitre 3.2), on relève une meilleure représentation de la Suisse romande dans la répartition selon la région linguistique.

3.4. Enquête complémentaire auprès des jeunes ayant terminé leur formation élémentaire en 2006

L'objectif de cette enquête était d'interroger à la fin de leur formation les jeunes de formation élémentaire, enquêtés une première fois en 2006, sur leur situation professionnelle actuelle. Sur les 182 jeunes interrogés en 2006, 134 ont pu être à nouveau interrogés une année plus tard environ, vers la fin de l'été 2007. Avec 74%, il s'agit d'un taux de réponse élevé et réjouissant. Seul un petit nombre de ces nouveaux professionnels n'a pas souhaité accorder un entretien, et quelques personnes n'ont pu être atteintes, après plusieurs tentatives vaines ou faute d'avoir pu trouver une adresse et un numéro de téléphone valables.

Le tableau 5 montre la composition de l'échantillon des jeunes ayant achevé une formation élémentaire selon la branche et le canton :

Tableau 5 Jeunes de formation élémentaire, selon le canton et la branche (N=134)

Canton	Branche	Commerce de détail		Gastronomie	
		Enquêtés (N)	Pourcents	Enquêtés (N)	Pourcents
BE		14	19.7%	13	20.1%
BL/BS		4	5.6%	6	9.5%
LU		0	0.0%	12	9.0%
SG		7	9.9%	10	15.9%
SO		8	11.3%	0	0.0%
ZH		19	26.8%	17	27.0%
GE		8	11.3%	0	0.0%
VD		10	14.1%	5	7.9%
NE		1	1.4%	0	0.0%
Total		71	100.00%	63	100.00%

A la fin de l'entretien téléphonique, la plupart des personnes interrogées (à l'exception de 9) se sont déclarées d'accord de remplir également un questionnaire écrit (cf. chapitre 2.5). Malgré des lettres de rappel, le retour de ces questionnaires s'est fait avec nettement plus de difficultés. Des 134 personnes ayant pris part à l'enquête téléphonique, seules 78 (58%) ont retourné le questionnaire rempli. On peut estimer qu'il était difficile de remplir sans aide ce questionnaire, en raison de ses formulations linguistiques et sa présentation formelle.

4. Résultats

La présentation des résultats qui suit repose sur les premières analyses des données provenant des apprenantes et apprenants AFP (N=319), du corps enseignant des écoles professionnelles (N=43), des formatrices et formateurs en entreprise (N=47) et des jeunes ayant suivi une formation élémentaire (échantillon de comparaison, première enquête en 2006 N=182 et échantillon de l'enquête complémentaire de 2007 N=134) (cf. tableau 1). Le rapport se centre sur une sélection des résultats principaux portant sur les problématiques principales de l'étude, formulées dans le chapitre 1. Des analyses plus fines des résultats au niveau des apprenantes et apprenants (AFP et formation élémentaire) sont prévues pour le semestre prochain (cf. chapitre 6).

La structure de cette partie consacrée aux résultats correspond aux différents groupes de personnes interrogées et suit dans le cadre de chacune de ses sections une logique « chronologique », c.-à-d. expose d'abord les résultats concernant les pré-requis que les apprenants apportent dans leur formation, puis les résultats concernant la situation et les expériences vécues dans la formation (évaluations du déroulement de la formation) et finalement les résultats concernant les perspectives professionnelles. Le tableau 6 propose une vue synoptique de cette structure :

Tableau 6 Structure des différentes parties

	Pré-requis de la formation	Déroulement de la formation	Perspectives d'avenir
	Question-clé 1	Question-clé 2	Question-clé 3
Apprenant-e-s AFP (fin de formation en 2007)	4.1.1	4.1.2	4.1.3
Corps enseignant des écoles professionnelles	4.2.1	4.2.3	4.2.4
Formateurs et formatrices en entreprise	4.2.1, 4.2.2	4.2.3	4.2.4
Jeunes suivant une formation élémentaire (fin en 2006)	-	-	4.3

Une discussion résumant les résultats figure dans le chapitre 5.

4.1. Résultats concernant les apprenant-e-s AFP

4.1.1. Provenance/pré-requis des apprenant-e-s AFP (resp. formation élémentaire)

Question-clé 1: Qu'apportent les jeunes dans leur formation et comment sont-ils sélectionnés ?

→ Evaluation: ouverture de la formation aux jeunes les plus faibles également

Ce thème renvoie d'abord à la question de la formation scolaire préalable des apprenantes et apprenants lors de leur entrée en formation. Les deux groupes (formation élémentaire et AFP) ont été interrogés sur le type de scolarité, en classe normale, en classe spéciale / à petits effectifs / atelier ou dans une école spécialisée. La figure suivante indique quelle proportion des apprenant-e-s AFP, resp. des jeunes en formation élémentaire ont fréquenté principalement une classe ordinaire.

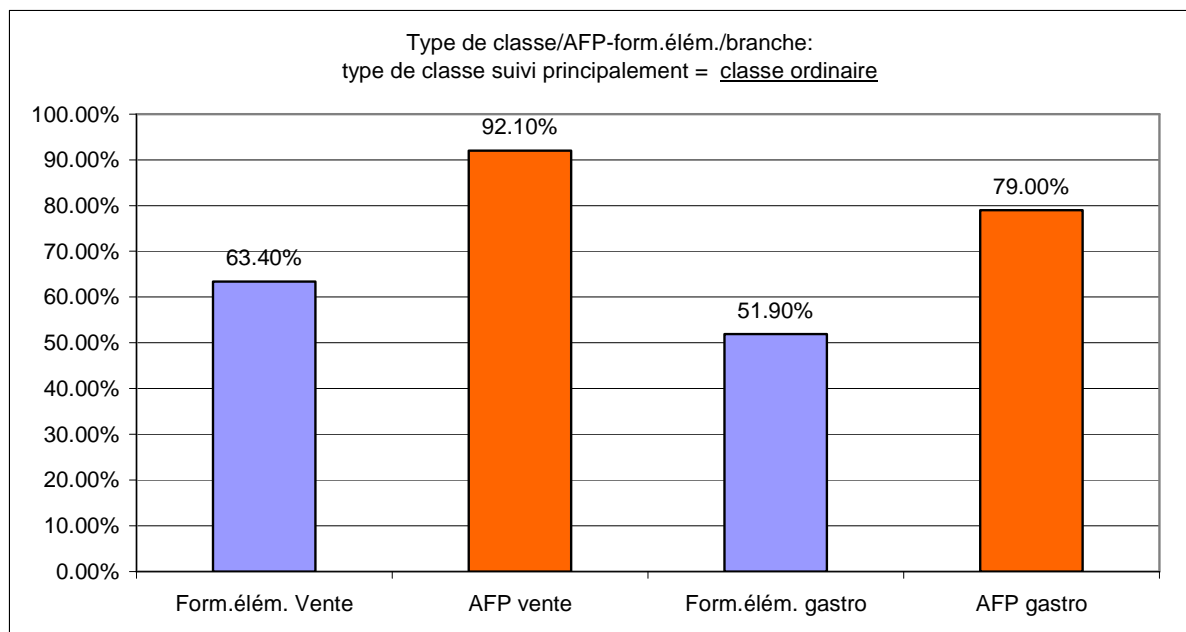


Figure 2 Provenance scolaire des jeunes en formation élémentaire (N=180) et des apprenant-e-s AFP (N=302)

Comme le montre la figure 2, les apprenants d'une formation initiale avec AFP se distinguent nettement, en matière de type de classe principalement suivie, de ceux qui ont suivi une formation élémentaire. Plus de 90% des assistant-e-s du commerce de détail ont fréquenté principalement l'enseignement régulier, alors que, pour la formation élémentaire de vente, ils n'étaient que 60% environ. La situation est semblable dans la gastronomie : près de 80% des apprenant-e-s AFP ont accompli la plus grande partie de leur scolarité dans des classes ordinaires, alors que, pour la formation élémentaire, ils et elles n'étaient qu'une moitié environ à l'avoir fait. En mettant ensemble les deux branches, les résultats font aussi apparaître des différences significatives : davantage d'apprenant-e-s AFP qu'attendu ont été principalement scolarisés dans des classes normales (87%), alors que c'est nettement moins qu'attendu pour les jeunes en formation élémentaire (58%).

Des différences entre jeunes en formation initiale avec AFP et en formation élémentaire apparaissent également en matière d'**origine (contexte migratoire)**. Sur ce point, ce n'est pas la nationalité qui a été demandée, mais le pays de naissance de la personne interrogée et de ses deux parents. Avec 63%, la proportion de jeunes nés en Suisse est significativement plus élevée qu'attendu dans le groupe des apprenants AFP, alors qu'elle est clairement plus faible (52%) dans le groupe en formation élémentaire. On ne relève pas de différence significative en ce qui concerne le pays de naissance de la mère, mais la différence est à nouveau significative en ce qui concerne le pays de naissance du père. Ces différences (davantage de Suissesses et de Suisses parmi les apprenants AFP) se retrouvent dans les deux domaines professionnels (gastronomie - commerce de détail). La figure 3 visualise la proportion des personnes interrogées et de leurs parents qui sont nés en Suisse.

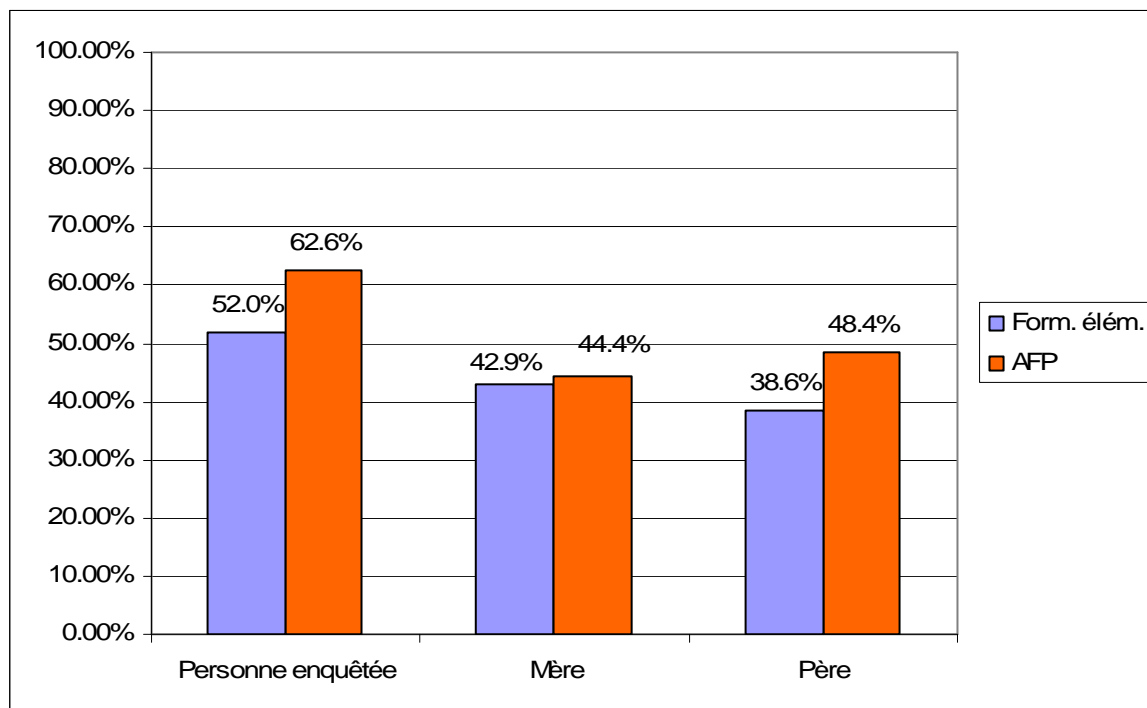


Figure 3 Personnes nées en Suisse parmi les jeunes en formation élémentaire (N=179, 177, 176¹) et les apprenant-e-s AFP (N=318, 313, 308)

Il est aussi intéressant de voir combien de jeunes en formation ont fréquenté une ou plusieurs **solutions transitoires** avant le début de leur formation. Sur ce point n'apparaissent pas de différences entre les deux groupes : 44% des enquêtés du groupe des jeunes en formation élémentaire ont suivi une ou plusieurs solutions transitoires, et 37% dans le groupe des apprenants AFP.

On ne relève pas non plus de différences significatives en ce qui concerne les **réorientations** (passage d'un apprentissage avec CFC à une formation élémentaire ou une formation initiale de deux ans). Dans le groupe en formation élémentaire, 25% ont commencé par préparer un CFC, et 27% dans le groupe suivant une formation AFP.

4.1.2. Evaluations et expériences des apprenant-e-s AFP (et formation élémentaire) durant leur formation

Question-clé 2: Quelles sont les expériences des apprenant-e-s durant leur formation et quelle est leur satisfaction de cette formation ?

→ Evaluation: formes et contenus de formation appropriés au public cible

Les apprenantes et apprenants ont été interrogés de façon détaillée sur leur situation de formation (cf. chapitre 2.2). Les résultats qui suivent constituent une première sélection de résultats sur la satisfaction quant à la formation, la charge de travail durant la formation, dans le cadre de l'entreprise comme aussi à l'école, et sur une auto-évaluation des prestations.

Les répondants pouvaient évaluer leur **satisfaction générale de la formation** sur une échelle à sept degrés. Les apprenants AFP comme ceux de formation élémentaire se sont déclarés dans une large majorité satisfaits de leur formation. Dans le groupe AFP, près de 80% se disent entre assez et extrêmement satisfaits. Dans le groupe formation élémentaire, ils sont nettement plus de 70% à le faire (cf. figure 4). La différence entre les deux groupes n'est pas significative.

¹ Les données sur N (nombre de réponses à la question) sont citées dans le même ordre que dans la figure

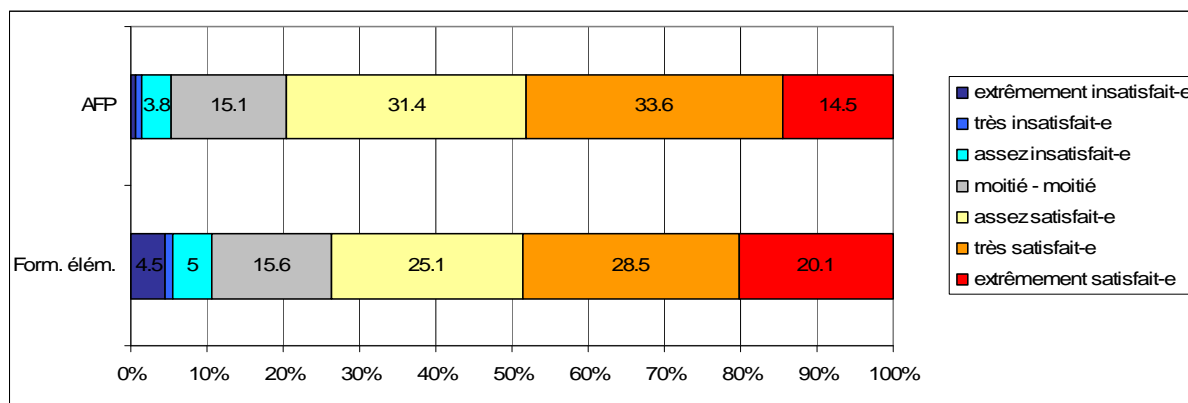


Figure 4 Satisfaction de la formation reçue chez les jeunes en formation élémentaire (N=182) et les apprenant-e-s AFP (N=318)

A côté de cette question générale sur leur satisfaction, les apprenants ont été également interrogés sur différents aspects de cette satisfaction. Le point de vue des apprenantes et apprenants AFP sur quelques aspects centraux de l'évaluation de leur formation est présenté ci-après. En ce qui concerne leur sentiment individuel sur la charge de travail, les apprenant-e-s ont été interrogés sur l'importance de cette charge vécue en entreprise et à l'école professionnelle.

La figure 5 met en évidence une série d'énoncés soumis aux apprenantes et apprenants AFP sur leur **charge de travail en entreprise**.

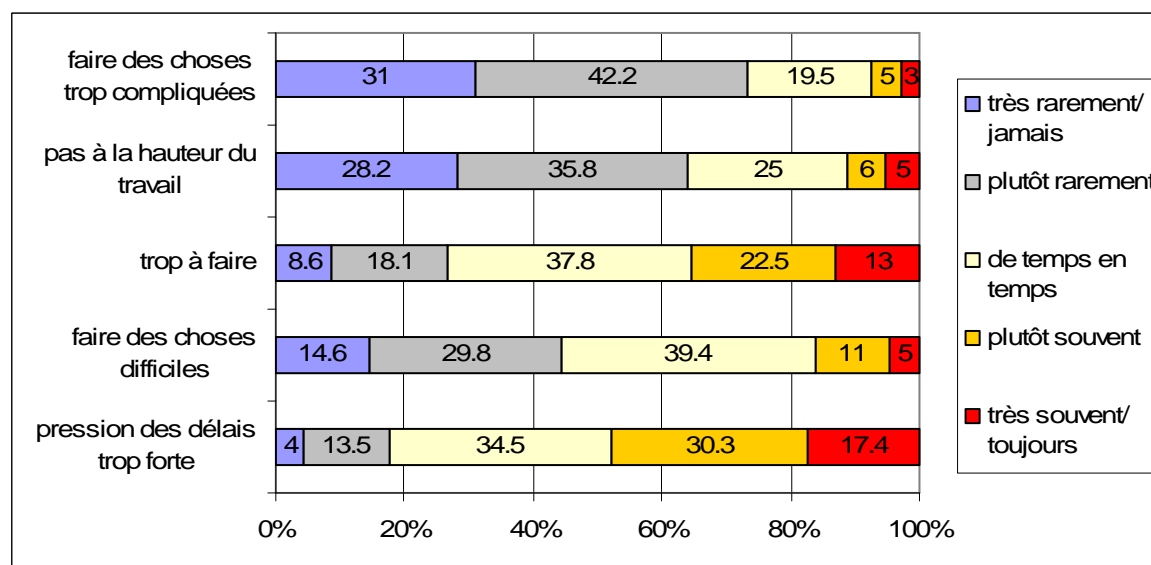


Figure 5 Charge de travail en entreprise des apprenant-e-s AFP (N=287, 316, 315, 315, 310²)

Dans l'ensemble, le travail dans l'entreprise formatrice ne semble être une surcharge que pour une relativement petite proportion des jeunes interrogés. Ce sont le plus souvent la pression du temps et la quantité de travail qui sont ressentis comme une surcharge (env. 13% resp. env. 17% répondent très souvent ou toujours). Ils sont peu nombreux à se dire surchargés en ce qui concerne les contenus ou les tâches qui leur sont confiées (entre 3% et 5% des répondants).

Une question analogue sur le **sentiment de surcharge** a été également posée pour la situation de formation à l'**école professionnelle**. Les résultats sont présentés dans la figure 6.

² Cf. note 1

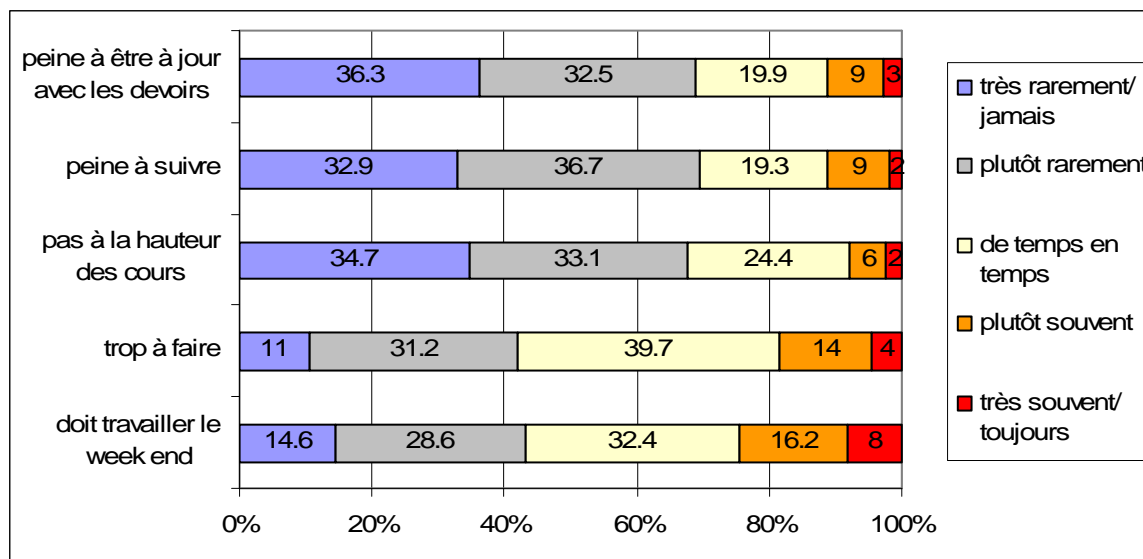


Figure 6 Charge de travail à l'école professionnelle des apprenant-e-s AFP (N=317, 316, 311, 317, 315³)

La situation à l'école professionnelle ne semble pas non plus être considérée comme très chargée par les apprenant-e-s AFP : seules de deux à huit pourcents des personnes interrogées se sont déclarées comme « très souvent / toujours » surchargées dans les situations proposées. L'aspect temporel (avoir trop à faire à l'école) semble être ici la principale cause de surcharge.

Deux items du questionnaire se rapportent à une évaluation personnelle de ses propres prestations à l'école professionnelle. La figure 7 montre de quelle façon les apprenant-e-s AFP évaluent leurs **prestations à l'école professionnelle**, dans les enseignements professionnels et de culture générale (ECG).

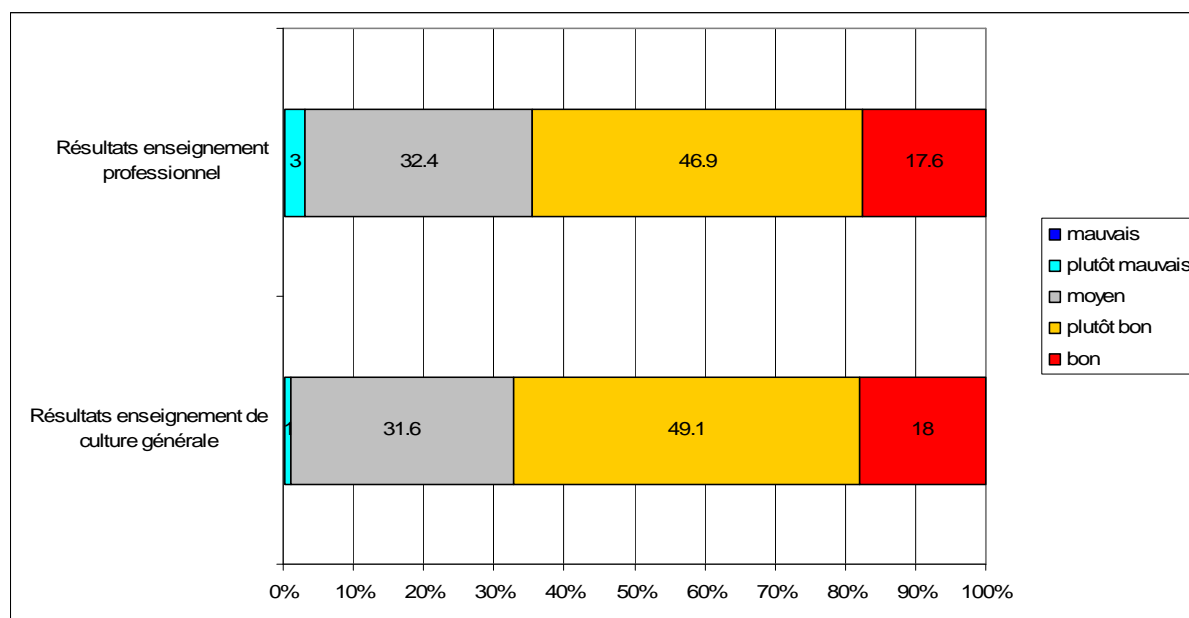


Figure 7 Auto-évaluation des prestations des apprenant-e-s AFP à l'école (N=318, 3164)

³ Cf. note 1

⁴ Cf. note 1

Comme on peut le voir dans l'illustration ci-dessus, la majorité des répondants jugent leurs prestations positivement, aussi bien pour l'enseignement professionnel que pour celui de culture générale.

Une première série d'analyses a été faite sur la question de l'**encadrement individuel** (EI). Toutefois, cette question s'est heurtée à des difficultés méthodologiques, car le concept n'était pas encore connu des jeunes en formation dans de nombreuses écoles professionnelles, ce qui est même le cas dans une partie des écoles offrant un EI. Comme l'étude ne s'intéresse pas d'abord à la connaissance, mais à l'utilisation de cette possibilité de soutien individuel, nous avons veillé dans le questionnaire à ce que les élèves qui ne connaissaient pas le concept mais ont néanmoins indiqué bénéficier de l'offre répondent aussi aux questions supplémentaires qui s'y rapportent. Des 319 apprenants interrogés, 115 ont indiqué connaître le concept (36%). 56 personnes ont répondu qu'elles connaissaient le concept et bénéficiaient d'un EI (ce qui correspond à 18% de l'échantillon total).

La figure 8 montre les problèmes pour lesquels un encadrement individuel a été mis en place (les catégories de réponses étaient proposées) :

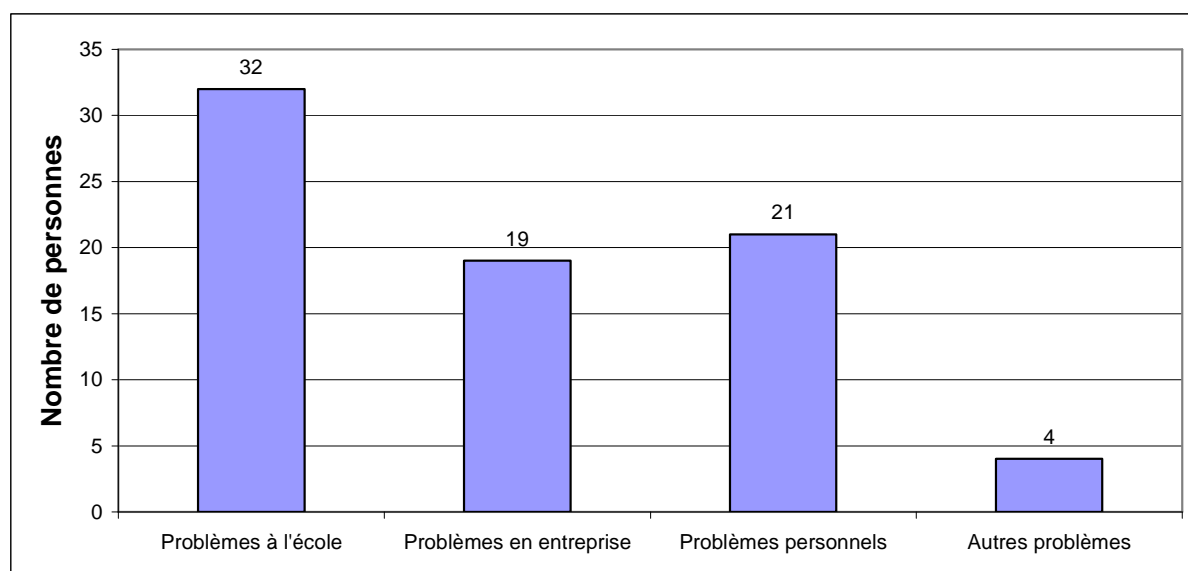


Figure 8 Domaines de problèmes thématiques dans l'EI (N=56)

On peut constater que, selon les apprenants, les situations (problèmes) survenant à l'école professionnelle occupent la première place dans l'encadrement individuel. Le deuxième domaine thématique est celui des problèmes personnels. Mais des problèmes apparaissant en entreprise font aussi partie des thèmes débouchant sur un encadrement individuel.

Pour environ un tiers des apprenants interrogés (31%), l'encadrement individuel mis en place consistait en un accompagnement fait d'un seul entretien. Pour environ 40%, il y a eu entre deux et cinq rencontres, pour environ 10% entre six et dix rencontres avec la personne assurant l'encadrement individuel. Dans 19% des cas, les rencontres ont été encore plus fréquentes. Pour la majorité des jeunes, l'encadrement a été jugé positivement : 61% ont décrit le soutien comme les ayant passablement ou énormément aidés.

D'autres analyses prévues fourniront des données plus précises sur le recours à un encadrement individuel (cf. chapitre 6).

4.1.3. Perspectives professionnelles des apprenant-e-s AFP

Question-clé 3: Quelles sont les perspectives professionnelles au terme de la formation ?

→ Evaluation: employabilité, perméabilité vers des formations ultérieures

Les apprenants et apprenantes enquêtés ont été interrogés sur les solutions (formation ou emploi) dont ils disposaient au moment de finir leur formation. L'enquête a eu lieu, comme le montre le tableau 1, environ deux mois avant la fin de la formation, en mai ou juin 2007. Les résultats présentés ci-après doivent donc être interprétés avec prudence. Il est possible que la situation en termes de solutions effectivement réalisées quelques mois plus tard se présente différemment, notamment du fait que les confirmations d'engagement par les entreprises se font souvent à court terme, comme aussi parfois seulement une fois que la réussite de la procédure de qualification a été confirmée. Des indications plus claires sur l'intégration directe sur le marché du travail ou dans une nouvelle formation seront fournies par l'enquête complémentaire auprès des apprenants AFP, une année après la fin de leur formation, en été 2008 (cf. tableau 1).

Deux mois environ avant la fin de leur formation, 45% des apprenant-e-s AFP avaient une solution assurée. Ce n'est pas différent de ce qui avait été relevé pour les jeunes en formation élémentaire, dont 47% disposaient d'une solution assurée à la fin de leur formation, en 2006.

En ce qui concerne ces solutions, les jeunes interrogés pouvaient choisir entre différentes options. Le tableau 7 fournit une vue d'ensemble des perspectives professionnelles peu avant la fin de la formation. Les résultats montrent que les apprenant-e-s AFP ont, avec 31%, moins souvent un emploi assuré qu'attendu, et avec 26% plus souvent qu'attendu un apprentissage assuré en vue d'obtenir un CFC. Ils se différencient des jeunes en formation élémentaire, qui au moment de l'enquête avait plus souvent qu'attendu un emploi confirmé (42%), majoritairement dans l'entreprise formatrice, et moins souvent qu'attendu (12%) la confirmation d'une place d'apprentissage. Toutes les différences présentées sont statistiquement significatives.

Tableau 7 Solutions assurées pour les jeunes en formation élémentaire et les apprenant-e-s AFP (N=501)

	Formation élémentaire		Formation initiale AFP	
	Enquêtés	Pourcents (N=182=100%)	Enquêtés	Pourcents (N=319=100%)
Plusieurs mentions possibles				
TRAVAIL assuré	76	42%	99	31%
dont:				
même profession et entreprise	50		49	
même prof., autre entreprise	15		39	
autre activité, même entreprise	2		6	
autres activité et entreprise	14		12	
Apprentissage (CFC) assuré	22	12%	83	26%
dont:				
même profession et entreprise	8		57	
même prof., autre entreprise	7		20	
autre activité, même entreprise	0		3	
autres activité et entreprise	0		6	

Comparaison des distributions: $p < .05$

Gras resp. gras/ital. : diffère significativement de la répartition marginale (corr. stand. des résidus ≥ 2 resp. ≤ -2)

Au moment de l'enquête, de nombreux répondants étaient encore à la recherche d'un emploi ou d'une place de formation, dont une partie d'entre eux malgré le fait qu'ils aient déjà une place confirmée.

En résumé, on peut constater que les apprenant-e-s AFP et de formation élémentaire ne se différencient pas en ce qui concerne l'existence d'une solution assurée, mais que des écarts apparaissent quant à la nature de celle solution : les apprenant-e-s AFP se retrouveront plus souvent en formation débouchant sur un CFC, les jeunes de formation élémentaire en emploi.

4.2. Résultats du corps enseignant des écoles professionnelles et des formatrices et formateurs en entreprise

Les résultats de ces deux groupes de personnes interrogées sont présentés pour une part ensemble, et pour une autre part séparément à des fins de comparaison, du fait que beaucoup de questions étaient identiques ou avaient au moins un sens analogue. Des comparaisons statistiques sont encore à faire ; elles sont prévues pour le prochain semestre (cf. chapitre 6).

4.2.1. Pré-requis des apprenant-e-s de formation initiale avec AFP

Question-clé 1: Qu'apportent les jeunes en entrant dans leur formation ?

→ Evaluation: ouverture de la formation aux jeunes les plus faibles également

Cette question n'a été posée qu'aux membres du corps enseignant, du fait qu'ils sont en contact avec un plus grand groupe d'apprenant-e-s et sont donc mieux à même de pouvoir évaluer globalement ces relations que les formatrices et formateurs en entreprise. La figure 9 donne une vue d'ensemble des réponses du corps enseignant.

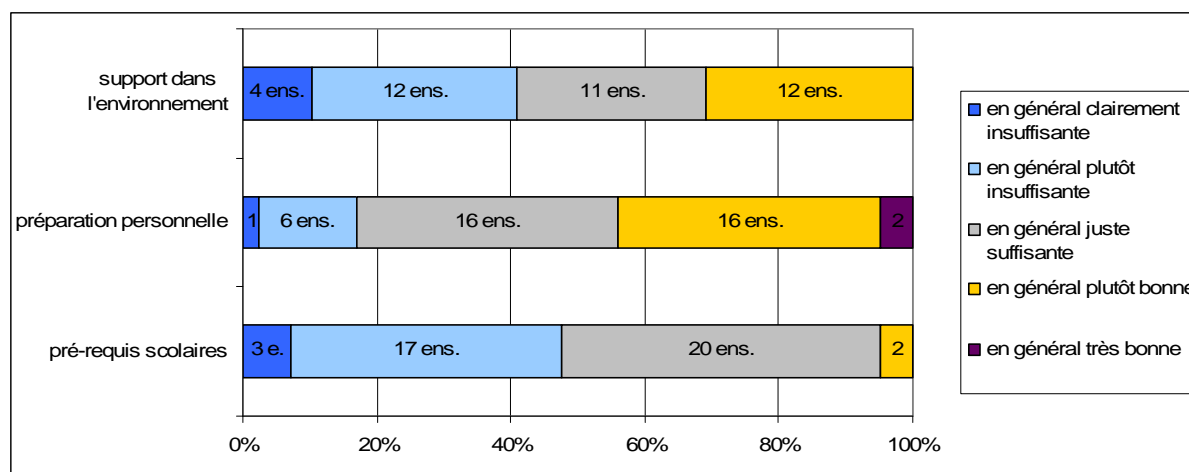


Figure 9 Pré-requis des apprenant-e-s AFP du point de vue du corps enseignant (N=39, 41, 42⁵)

Parmi les pré-requis d'une formation initiale de deux ans présentés dans la figure 9 et qui ont été soumis à l'évaluation des membres du corps enseignant, ce sont en premier lieu les **pré-requis scolaires** qui ont été évalués comme critiques: près de la moitié des personnes interrogées enseignant dans des écoles professionnelles les ont décrits comme plutôt ou même clairement insuffisants. Seules deux les ont décrits comme plutôt bons. Les autres membres du corps enseignant (à peine la moitié) ont qualifié les pré-requis scolaires de juste suffisants. Les pré-requis les mieux évalués ont été les **pré-requis personnels** des jeunes préparant une AFP: plus de 40 personnes (18 enseignants) estiment que les jeunes sont majoritairement bons, voire très bons. Les pré-requis concernant l'**environnement social** des apprenants ont été jugés par plus de 40% (16 enseignants) comme justes suffisants ou insuffisants.

Dans l'ensemble, on constate que le corps enseignant a évalué la situation de façon très variée, les jugements dans les trois domaines oscillant entre bon / très bon et clairement insuffisant. Cela peut tenir au fait que les attentes des enseignants sont elles-mêmes différentes, mais aussi à des différences entre écoles professionnelles s'agissant de la situation de formation.

⁵ Voir note 1

Afin que les enseignantes et enseignants puissent préciser et élargir leurs réponses, une question supplémentaire ouverte a été posée, portant sur des pré-requis considérés comme particulièrement problématiques ou particulièrement positifs.

Douze personnes interrogées ont considéré comme particulièrement **problématique** le manque de connaissances linguistiques, en particulier les lacunes en allemand. Douze enseignants également ont précisé leur jugement sur les pré-requis personnels: ils évoquent par exemple des difficultés de concentration, un manque de confiance en soi et une autonomie insuffisante.

D'un autre côté, des enseignants ont aussi mis l'accent sur les pré-requis plutôt **positifs** que les jeunes suivant une formation initiale de deux ans apportent, précisément aussi dans le domaine personnel (17 énoncés). Ont été notamment mentionnées la motivation à apprendre le métier, l'ouverture ou la reconnaissance témoignée pour avoir simplement reçu une chance de se former.

4.2.2. Sélection par les entreprises

Question-clé 1: Comment les apprenant-e-s sont-ils choisis (sélection) ?

→ Evaluation: ouverture de la formation aux jeunes les plus faibles également

La question de la sélection n'a été posée qu'aux entreprises, seules responsables du choix des jeunes à former. Le tableau 8 visualise le nombre d'entreprises interrogées qui ont utilisé les instruments ou critères de sélection cités pour la sélection de leurs apprenantes et apprenants:

Tableau 8 Instruments et critères de sélection des entreprises (N=45, 45, 44, 45⁶)

Instruments / critères de sélection	N	Utilisé=oui (plusieurs réponses possibles)	Pourcents
Résultats scolaires	45	34	75.6%
Stages d'information ou d'essai	45	43	95.6%
Tests spécifiques à l'entreprise	44	20	45.5%
Tests externes	45	14	31.1%

Un contact direct avec les candidates et candidats semble occuper une position très centrale. A l'exception de quatre entreprises (dont deux qui n'ont pas pris position), presque toutes les entreprises s'appuient sur ce qu'elles ont pu apprendre dans le cadre de stages d'information ou d'essai. Mais les résultats scolaires ont aussi un poids important: pour les trois quarts des personnes interrogées dans les entreprises de formation, les indications concernant les capacités scolaires jouent un rôle visiblement important dans le choix d'un-e candidat-e. En revanche, des tests de sélection des apprenants internes à l'entreprise ne sont évoqués que par une petite moitié des répondants, des tests externes par un tiers à peine.

Une question ouverte permettait aux personnes interrogées d'indiquer l'importance dans leur entreprise des critères proposés pour la sélection des apprenants. Pour une moitié à peine des formateurs et formatrices en entreprise, c'est le **comportement au travail** qui occupe la première place (par ex. la ponctualité, le respect des règles, la motivation pour la profession). Les **pré-requis scolaires et cognitifs** reçoivent aussi un poids relativement important (16 personnes). 13 personnes ont désigné le **comportement social** (capacité à travailler en groupe, contacts avec la clientèle, présentation personnelle) comme l'un des trois critères de sélection les plus pertinents.

⁶ Voir note 1

Dans ce cadre a été aussi posée la question d'un éventuel changement des pratiques de sélection **par rapport à la formation élémentaire**: 17 personnes sur 27 ayant répondu à cette question⁷ ont signalé un tel changement. Les précisions suivantes ont été données sur ce changement de pratique: les pré-requis scolaires et cognitifs ont un poids accru (8 personnes) et de façon très générale la sélection est plus minutieuse (6 personnes). La question de savoir si la **sélection allait changer à l'avenir** a reçu une réponse positive de neuf personnes. Une partie d'entre elles envisagent de faire des tests internes à l'entreprise pour améliorer la sélection (quatre personnes).

4.2.3. Evaluations générales de la formation initiale avec AFP et de sa concrétisation

4.2.3.1. Satisfaction sur la concrétisation de la formation initiale avec AFP

Question-clé 2: Quelles sont les expériences faites par les formatrices et formateurs et dans quelle mesure sont-ils satisfaits de la formation ?

→ Evaluation: Pertinence des formes et contenus de formation pour le groupe cible

De façon comparable à la satisfaction quant à la formation dans l'enquête auprès des apprenant-e-s (cf. chapitre 4.1.2), les responsables de formation à l'école professionnelle et en entreprise ont été interrogés sur leur degré de satisfaction quant à la mise en place de la formation professionnelle initiale de deux ans dans leur domaine professionnel. La figure 10 montre la satisfaction de chacun des deux groupes interrogés:

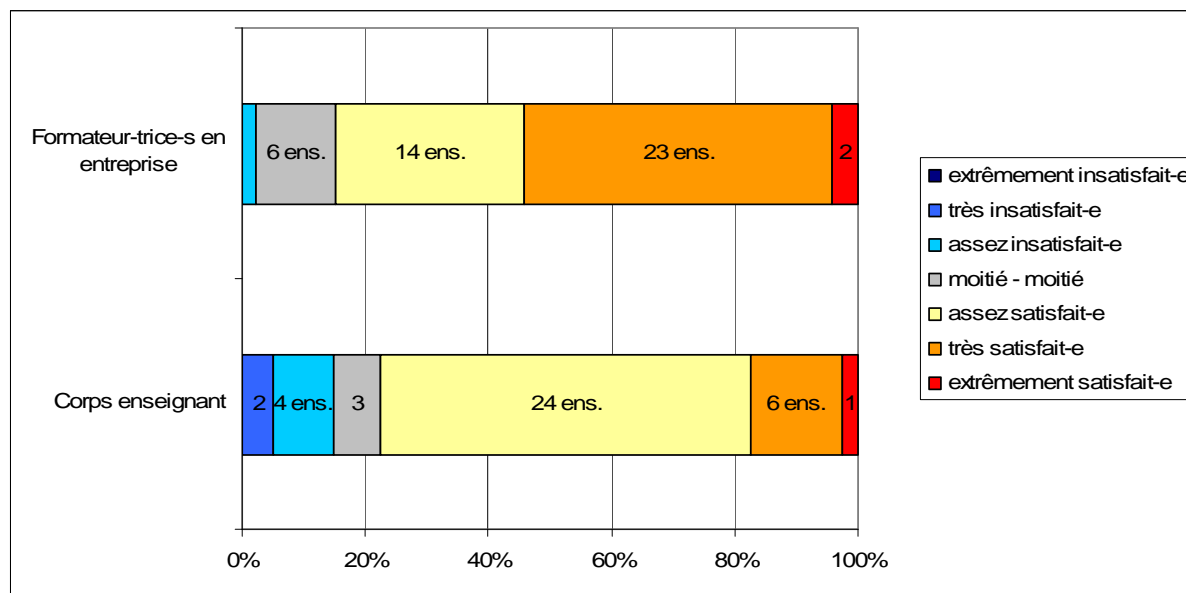


Figure 10 Satisfaction sur la concrétisation de la formation initiale avec AFP (corps enseignant N=40, formateur-trice-s en entreprise N=46)

Le groupe des « satisfaits » (entre assez satisfaits et extrêmement satisfaits) domine nettement : 87%des formateurs en entreprise et 77% du corps enseignant partagent ce jugement. Il faut toutefois signaler que dans le groupe du corps enseignant la part des assez satisfaits domine, alors que dans le groupe des formatrices et formateurs en entreprise, c'est un peu plus de la moitié des personnes qui se déclarent même très satisfaites.

⁷ Le questionnaire comprenait une série de questions sur les différences éventuelles entre la formation élémentaire et la formation initiale de deux ans, auxquelles neuf personnes seulement pouvaient répondre, parce qu'elles avaient une expérience avec chacune d'elles.

Comme pour la question des pré-requis des apprenant-e-s (cf. chapitre 4.2.1), il apparaît que, malgré une majorité d'évaluations positives, la dispersion des réponses est élevée : 17% environ des personnes interrogées ont dit être assez ou même très insatisfaites.

Afin de pouvoir cerner un peu mieux le contexte de leurs évaluations, les personnes interrogées ont été priées de les justifier.

Dans le corps enseignant, les **raisons de l'insatisfaction** sont avant tout rapportées aux difficultés de / avec les élèves les plus faibles (huit mentions). Différents problèmes liés à la mise en place dans les écoles professionnelles ont été évoqués comme raisons (mentionnées par sept personnes). Trois personnes éprouvent manifestement des difficultés de collaboration avec les autres lieux de formation.

Pour les formatrices et formateurs en entreprise également, les problèmes des jeunes les plus faibles constituent la principale raison d'insatisfaction (huit mentions). Quatre personnes ont exprimé des doutes quant à la valeur de la formation sur le marché du travail. Des échanges d'informations lacunaires entre les lieux de formation sont mentionnés par trois personnes, et des problèmes avec les dossiers de qualification (partie constitutive de la documentation de formation, remarque des auteures) ont été mentionnés par trois personnes également.

Il faut constater que le seul facteur commun d'insatisfaction se cristallise essentiellement autour de la problématique des élèves ayant le plus de difficultés d'apprentissage.

Les **raisons de satisfaction** doivent être recherchées en première ligne dans un jugement global positif sur la formation et sa concrétisation (13 membres du corps enseignant, 26 formateur-trice-s en entreprise). Sept formateurs en entreprise et cinq enseignants précisent que la nouvelle formation représente précisément une chance pour les plus faibles. Il est aussi intéressant de constater qu'une évocation positive de la valeur de l'AFP sur le marché du travail et pour le raccordement au CFC est faite avant tout par les formateurs en entreprise (et non par le corps enseignant).

4.2.3.2. Situation des apprenant-e-s avec AFP les plus faibles

Pour connaître l'opinion des responsables de formation à l'école et en entreprise sur la situation des jeunes en formation les moins performants, des questions leur ont été posées sur les **possibilités de fournir un appui aux plus faibles dans le cadre de la nouvelle formation**. Les personnes interrogées ont pu choisir, parmi trois énoncés proposés, celui qui décrit le mieux leur situation (cf. tableau 9).

Tableau 9 Situation des apprenant-e-s le plus faibles et possibilités de soutien

Enoncés	Choix du corps enseignant (N=42)	Choix des formateur-trice-s en entreprise (N=44)
« Même les plus faibles n'ont pas de difficultés à répondre aux exigences scolaires »	0 (0%)	6 (14%)
« Les plus faibles ont (parfois) de la peine, mais peuvent recevoir un soutien approprié »	19 (45%)	31 (71%)
« Les plus faibles ont de la peine à répondre aux exigences scolaires, même lorsqu'ils bénéficient d'un encadrement individuel »	23 (55%)	7 (16%)

Les personnes interrogées sont peu nombreuses à penser que les exigences de la nouvelle formation initiale avec AFP ne posent pas de problèmes aux élèves les plus faibles. Dans le corps enseignant, il n'y a pas une seule personne à être de cet avis.

Les formatrices et formateurs en entreprise interrogés apparaissent toutefois plus optimistes en ce qui concerne les possibilités de soutien aux apprenants les plus faibles : un bon 70% sont d'avis qu'il est possible de fournir un soutien dans le cadre de l'entreprise. Dans le corps enseignant, à peine la moitié partage cette opinion en ce qui concerne l'enseignement à l'école professionnelle. Pour 55% environ des membres du corps enseignant interrogés, les apprenants les plus faibles auront de la peine à répondre aux exigences scolaires, même avec un accompagnement individuel. Ce résultat recoupe le principal facteur d'insatisfaction dans la mise en œuvre de la formation initiale de deux ans évoqué plus haut par les responsables de formation à l'école professionnelle et en entreprise.

4.2.3.3. Evaluation des procédures de qualification

Une des innovations les plus importantes de la formation initiale de deux ans est l'introduction d'une procédure de qualification standardisée à la fin de la formation. Au moment de l'enquête auprès du corps enseignant, les apprenantes et apprenants étaient proches de la procédure de qualification pour l'obtention de l'attestation de formation. Lors de l'enquête auprès des formatrices et formateurs en entreprise, les procédures de qualification étaient déjà terminées. Les deux groupes ont été interrogés sur la valeur, selon eux, de la procédure de qualification dans leur branche pour évaluer les compétences des apprenants. Le tableau 10 donne une vision des évaluations des enquêtés :

Tableau 10 Adéquation des procédures de qualification (corps enseignant N=34; formateur-trice-s en entreprise N=45)

	Très ou plutôt inadéquates	Très ou plutôt adéquates
Corps enseignant (N=34)	9 (26.5%)	25 (73.5%)
Formateur-trice-s en entreprise (N=45)	4 (11.1%)	41 (88.9%)

L'évaluation est plutôt positive dans les deux groupes : près de trois quarts des membres du corps enseignant considèrent les procédures de qualification comme très appropriées, ou au moins plutôt appropriées. Les formatrices et formateurs en entreprise sont de leur côté près de 90% à évaluer ces procédures positivement.

Le corps enseignant comme aussi les formateurs en entreprise ont été invités à préciser leur évaluation dans une question ouverte. Du côté du corps enseignant, les remarques critiques principales ont été des exigences trop élevées (huit personnes). Certaines personnes ont également soumis à discussion l'idée que des examens partiels pourraient être plus appropriés. De nombreux enseignants ont déclaré que l'expérience faisait encore défaut pour pouvoir évaluer la situation ; c'est sans doute aussi la raison pour laquelle neuf personnes n'ont pas répondu à la question. Les commentaires des membres du corps enseignant font aussi apparaître une grande dispersion des réponses du corps enseignant à cette question. Beaucoup évaluent la procédure positivement, en estimant par exemple que l'examen est bien approprié du point de vue du contenu et de la forme (onze personnes) et adéquat par rapport aux exigences (quatre personnes). Ont été explicitement évoquées comme parties bien adéquates des examens leur orientation vers la pratique (par sept personnes), des travaux approfondis (par sept personnes), des examens oraux (par quatre personnes) ou écrits (par quatre personnes), les notes de l'année (par trois personnes). Les parties critiquées ne font pas ressortir d'élément particulier. Quelques personnes ont déploré la pression du temps : même des présentations orales (le travail personnel d'approfondissement par exemple ou des examens oraux) représentent une difficulté pour les apprenants.

Les prises de position des formatrices et formateurs en entreprise sur cette question ont été d'ordre beaucoup plus général. Les difficultés mentionnées ont été notamment les exigences élevées (par quatre personnes), le fait que l'examen pratique n'a pas lieu dans l'entreprise (par cinq personnes), le dossier de formation compliqué (par quatre personnes) et le manque d'informations préalables sur la procédure (par trois personnes). Les voix critiques apparaissent toutefois comme des exceptions. Pour la plupart (c.-à-d. 21 personnes), les exigences ont été explicitement décrites comme appropriées et dix formateurs en entreprise ont justifié leur

satisfaction par rapport à la procédure de qualification par la bonne information préalable sur la procédure diffusée par les responsables.

4.2.3.4. Coopération entre les lieux de formation

La coopération entre les lieux de formation et l'échange d'information entre les différentes instances de formation contribuent dans une mesure importante au succès de la formation duale. La figure 11 illustre la satisfaction des membres du corps enseignant et des formatrices et formateurs en entreprise interrogés par rapport aux responsables de formation des autres lieux de formation et des cours interentreprises (CIE) :

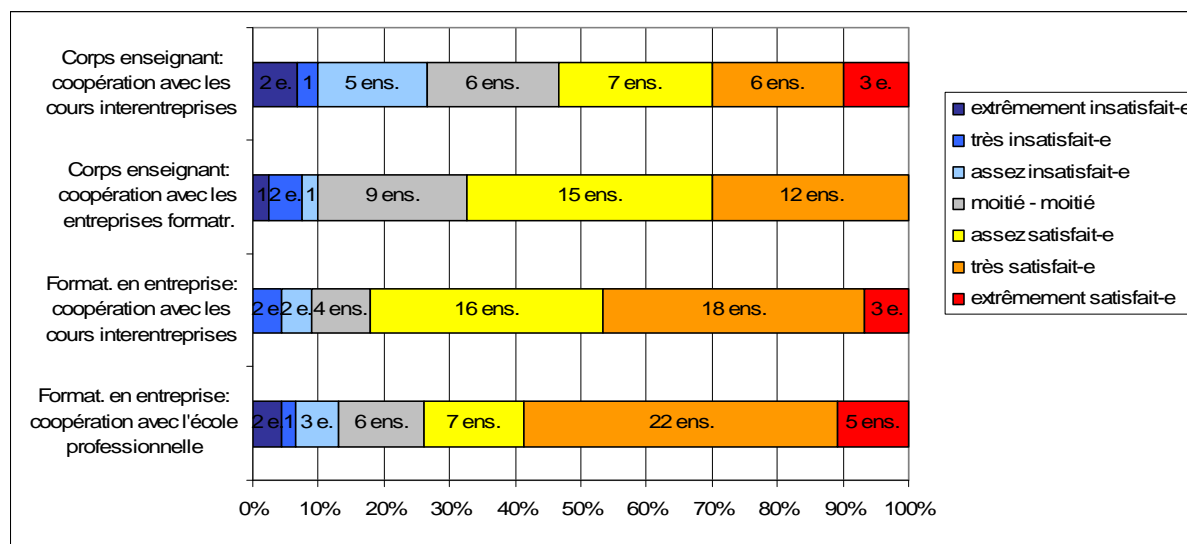


Figure 11 Coopération entre les lieux de formation (corps enseignant N=30, 40; formatrice-s en entreprise N=45, 46⁸)

La satisfaction quant à la coopération entre l'entreprise formatrice et l'école professionnelle a été jugée de façon identique et majoritairement positive par les responsables de formation des deux lieux : entre 60% environ (corps enseignant) et 70% (formateurs en entreprise) se déclarent assez, très ou extrêmement satisfaits. On ne rencontre que peu de personnes insatisfaites dans les deux groupes de personnes interrogées (quatre dans le corps enseignant, six parmi les formatrices et formateurs en entreprise).

La coopération avec le troisième lieu de formation, les cours interentreprises, a été en revanche jugée plus positivement par les formateurs en entreprise (plus de 80% de satisfaction) que par le corps enseignant (un peu plus de 50% de satisfaction).

Le corps enseignant a été interrogé plus en détail sur l'organisation de la coopération (par ex. sur la fréquence des réunions ou sur les formes de la coopération) et les deux groupes enquêtés ont été invités à faire un commentaire sur leurs jugements. Les analyses de ces questions sont encore à faire (cf. chapitre 6).

⁸ Voir note 1

4.2.4. Effets de la réforme et perspectives des apprenant-e-s

Question-clé 3: Quelles sont les perspectives professionnelles au terme de la formation ?

→ Evaluation: employabilité, perméabilité vers une formation ultérieure

Les problématiques abordées jusqu'à présent dans le chapitre 4.2 concernent prioritairement l'évaluation de la situation des apprenantes et apprenants au cours de leur formation. Dans les lignes qui suivent, c'est une évaluation des perspectives d'avenir professionnel des apprenant-e-s qui est au centre, car le succès d'une réforme de la formation dépend aussi de la capacité de la nouvelle filière à améliorer les perspectives d'avenir.

Les membres du corps enseignant comme les formatrices et formateurs en entreprise ont été invités à se prononcer sur différents énoncés portant sur les perspectives d'avenir. Tous ces énoncés avaient des formulations positives (par exemple, par rapport à la formation élémentaire, la formation initiale de deux ans « améliore les chances d'entrer sur le marché du travail », « améliore les chances de pouvoir faire ensuite un apprentissage avec CFC », etc.). Les questions n'ont été posées qu'aux personnes qui avaient de l'expérience aussi bien avec la formation élémentaire qu'avec la formation initiale avec AFP (cf. note 7).

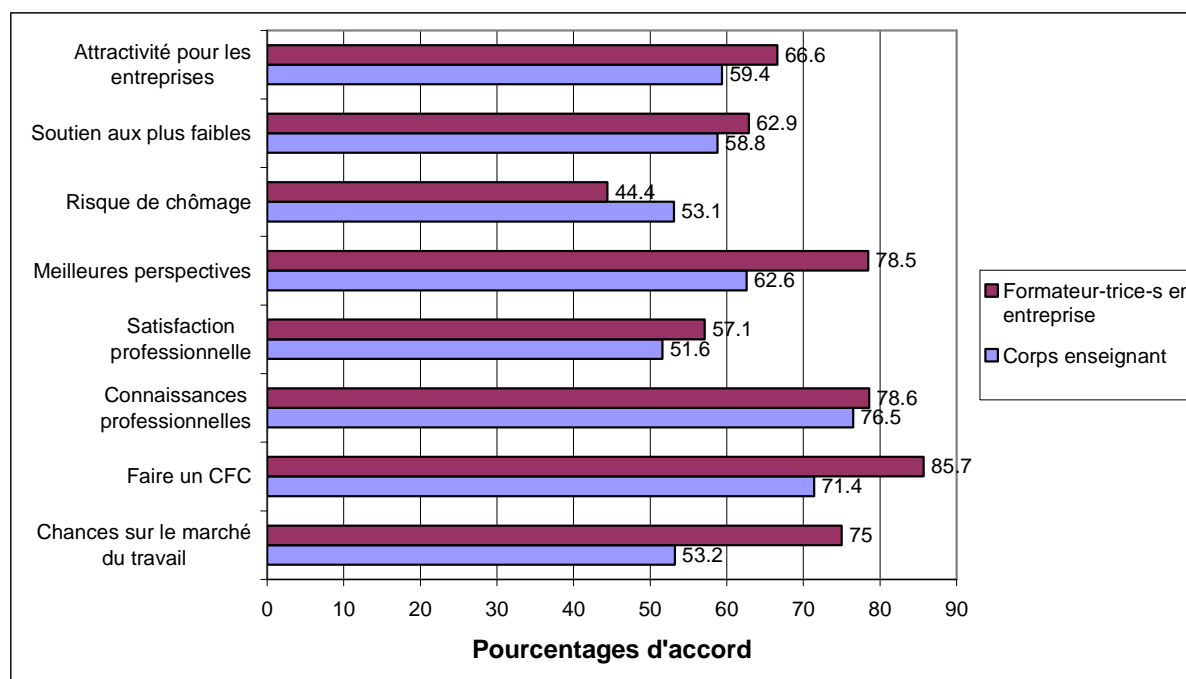


Figure 12 Effets de la formation initiale avec AFP sur les perspectives professionnelles des apprenant-e-s (corps enseignant N = 32, 35, 34, 31, 32, 32, 34, 32; formateur-trice-s en entreprise N=28, 28, 28, 28, 28, 27, 27, 27⁹)

L'interprétation des résultats visualisés dans la figure 12 doit tenir compte du fait qu'au moment de l'enquête (cf. tableau 1) une évaluation des perspectives professionnelles ne pouvait avoir qu'une pertinence limitée (cf. aussi chapitre 4.1.3). Pas mal des personnes interrogées l'ont d'ailleurs relevé dans le questionnaire ou lors de l'entretien téléphonique.

Néanmoins, les prises de position des personnes chargées de la formation donnent une idée de l'ambiance sur cette question décisive. Fondamentalement, on peut constater que l'optimisme domine. Pour presque tous les énoncés, plus de la moitié des personnes interrogées estiment

⁹ Voir note 1

que les perspectives professionnelles des apprenants avec AFP sont positives, resp. estiment que le changement sera positif par rapport à la formation élémentaire. Les chances d'accéder à une formation avec CFC ont reçu la meilleure évaluation, suivies du jugement que les connaissances professionnelles seront meilleures, de même que les perspectives générales et les chances sur le marché du travail. Tendanciellement, les formatrices et formateurs en entreprise semblent évaluer les perspectives des apprenant-e-s avec AFP plus positivement que ne le fait le corps enseignant, le test de signification statistique de ces tendances devant toutefois encore être calculé (cf. chapitre 6).

4.2.5. Changements par rapport à la formation élémentaire

La majorité des membres du corps enseignant interrogés, comme aussi des formatrices et formateurs en entreprise, disent avoir plusieurs années d'expérience dans la formation professionnelle. Celles et ceux qui ont une expérience aussi bien de la formation élémentaire que de la formation initiale de deux ans ont été invités à comparer les deux filières de formation (cf. figure 13) ainsi que des aspects spécifiques de la situation des personnes en formation et de celle des personnes qui les forment (cf. figures 14 et 15).

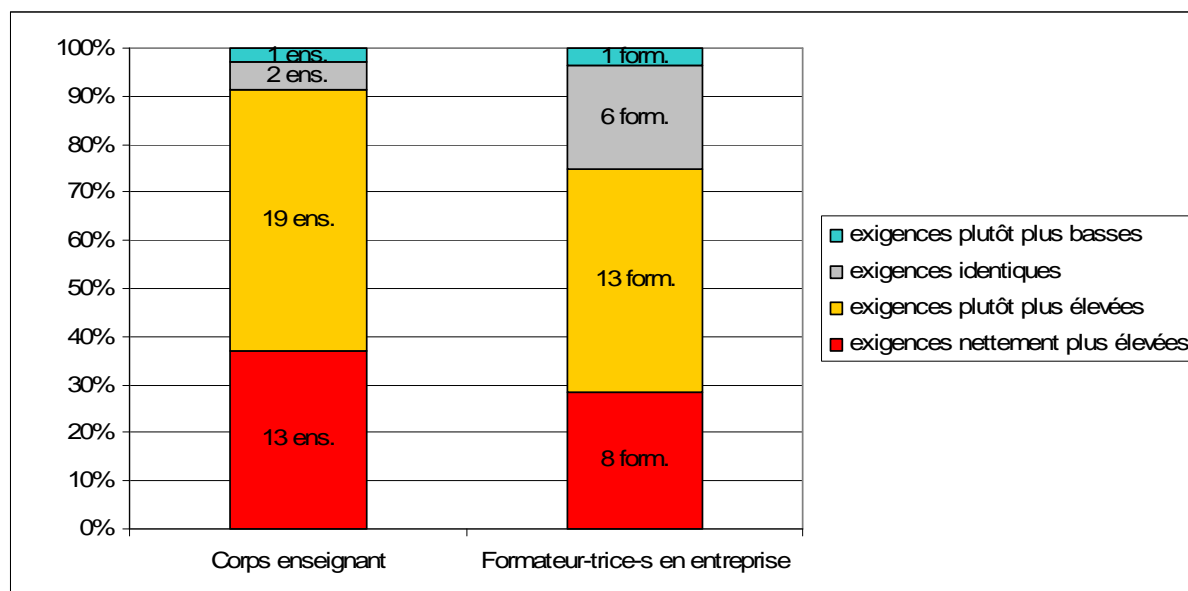


Figure 13 Niveau d'exigence de la formation (corps enseignant N=35, formateur-trice-s en entreprise N=28)

Dans leur majorité, le corps enseignant comme les formateurs en entreprise estiment que les exigences de la formation initiale de deux ans sont plus élevées (plutôt ou tout à fait). Pour deux personnes toutefois, les exigences sont plutôt plus basses, et quelques-unes pensent qu'elles sont restées identiques. Tendanciellement, le corps enseignant semble prendre en compte une augmentation des exigences plus souvent que les formateurs en entreprise, ce résultat devant être encore vérifié statistiquement (cf. chapitre 6).

Les deux figures qui suivent donnent une idée du jugement du corps enseignant (figure 14) et des formateurs en entreprise (figure 15) sur les changements par rapport à la formation élémentaire. Les personnes enquêtées devaient évaluer la formation initiale de deux ans par rapport à la formation élémentaire sur différents aspects, à l'aide d'une échelle à trois degrés (meilleur, identique, pire).

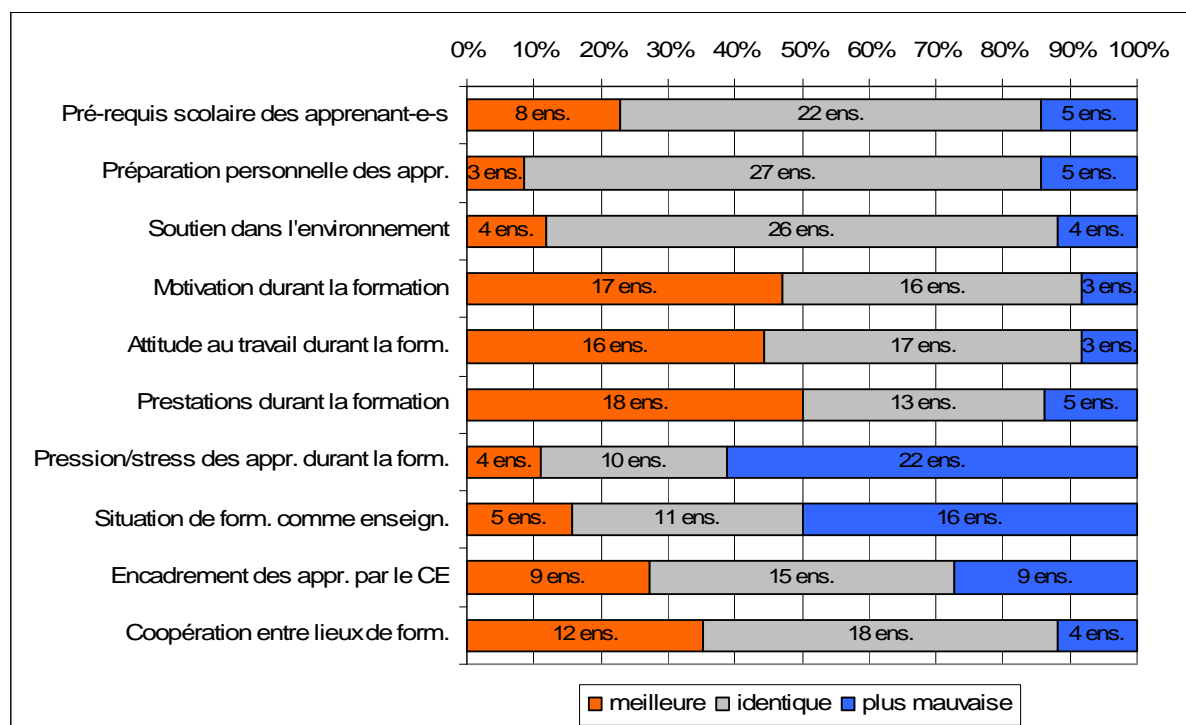


Figure 14 Situation de formation (corps enseignant N=35, 35, 34, 36, 36, 36, 36, 32, 33, 34¹⁰)

En ce qui concerne les **pré-requis** (scolaires, personnels, contextuels) que les apprenant-e-s doivent avoir pour leur formation, les membres du corps enseignant ne voient pas de changement. Toutefois, une minorité voit sur ce point des améliorations ou des péréorations. La **motivation**, le **comportement au travail** et les **prestations** durant la formation ont été jugés meilleurs par la moitié environ des personnes interrogées. Seules quelques personnes voient une détérioration (entre deux et cinq personnes selon les énoncés). La **pression** / le **stress** pour les apprenants ont augmenté de l'avis de la majorité (un bon 60%) des personnes interrogées (autrement dit, la situation a été jugée plus difficile). La **situation de travail du corps enseignant** a été elle-même jugée aussi plus difficile par comparaison avec la formation élémentaire. L'**encadrement** des apprenantes et apprenants s'est détérioré à en croire un tiers environ du corps enseignant. Les changements concernant la **coopération entre les lieux de formation** ont été au contraire jugés plus positivement.

L'avis des formatrices et formateurs en entreprise (cf. figure 15) est pour la plupart des ces aspects plus positif que celui du corps enseignant. Ils sont 20 à 40% à voir des améliorations s'agissant des **pré-requis** des apprenantes et apprenants. Environ 60% estiment que la motivation, le comportement au travail et les prestations **durant la formation** sont améliorés. Toutefois, la majorité aussi estime que la **pression** et le **stress** des apprenants de la formation initiale de deux ans ont augmenté. Seule une petite minorité de quatre personnes juge que leur **propre situation de formateur-trice** a empiré. La coopération entre les lieux de formation semble s'être améliorée de l'avis de la majorité.

¹⁰ Voir note 1

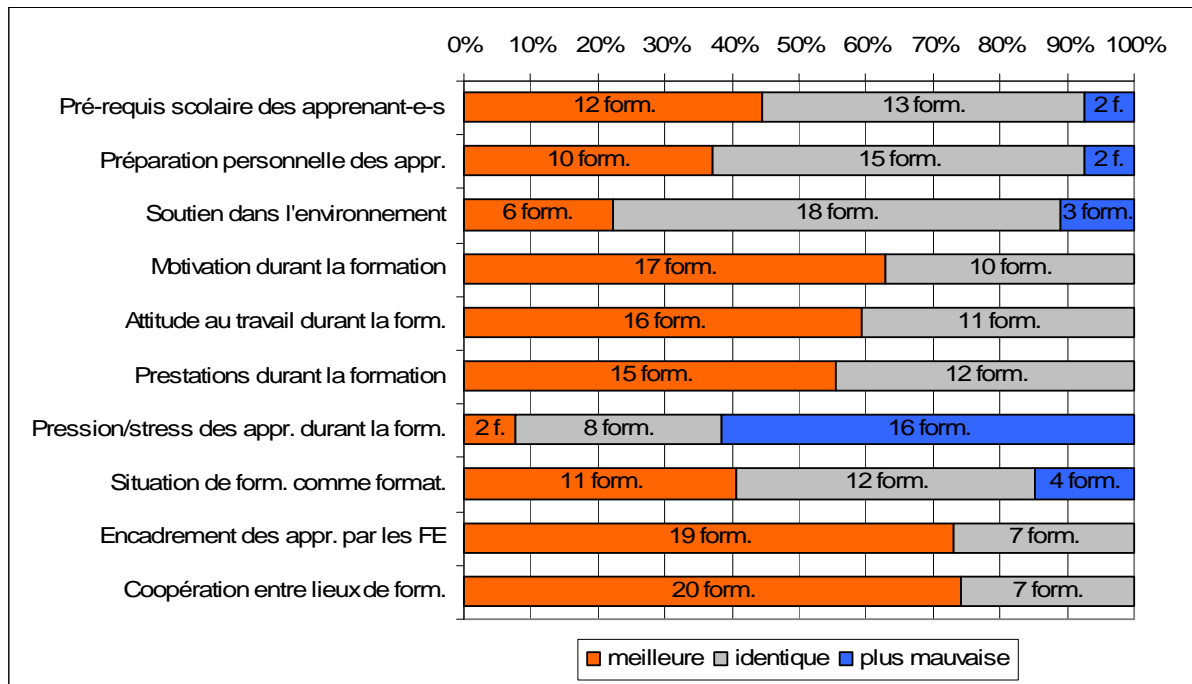


Figure 15 Situation de formation (formateur-trice-s en entreprise N=27, 27, 27, 27, 27, 27, 26, 27, 26, 27¹¹)

¹¹ Voir note 1

4.3. Résultats des jeunes en formation élémentaire (enquête complémentaire 2007)

Question-clé 3: Quelles sont les perspectives professionnelles au terme de la formation ?

→ Evaluation: employabilité, perméabilité vers une formation ultérieure

L'enquête complémentaire auprès des jeunes ayant terminé leur formation élémentaire en 2006 s'est déroulée en automne 2007 (cf. tableau 1). Au moment de la rédaction de ce rapport intermédiaire, les données étaient encore en phase de toilettage, et des résultats différenciés ne pourront donc être publiés que plus tard (cf. chapitre 6). Les premières analyses permettent toutefois de fournir des indications sur la situation professionnelle des certifié-e-s de la formation élémentaire une année après la fin de celle-ci.

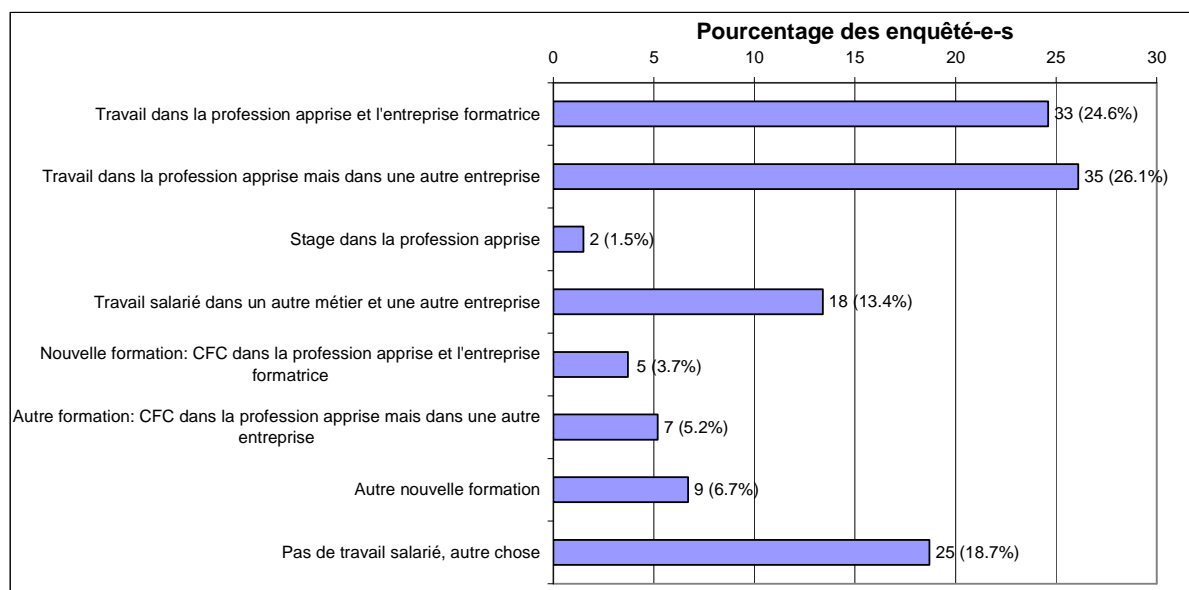


Figure 16 Situation professionnelle une année après la fin de la formation (jeunes ayant achevé une formation élémentaire N=134)

Comme le montre la figure 16, un peu plus de la moitié des jeunes issus de la formation élémentaire interrogés travaillent dans la profession apprise une année après la fin de leur formation. La moitié a un emploi dans l'entreprise qui les a formés, l'autre moitié travaillant dans une autre entreprise.

13% de l'échantillon global ont un emploi, mais ni dans la profession apprise, ni dans l'entreprise de formation.

15% a commencé une nouvelle formation, dont 9% une formation avec CFC, en majorité dans la profession apprise.

En résumé, on constate que 80% des jeunes de formation élémentaire interrogés ont trouvé une solution professionnelle au cours de la première année suivant la fin de leur formation. A peine 20% n'a au contraire pas d'emploi salarié au moment de l'enquête. Ces 25 personnes ont été invitées à préciser leur situation au moment de l'enquête, en répondant à une question supplémentaire fermée (plusieurs réponses étant possibles) : 20 de ces jeunes étaient inscrits au chômage lors de l'enquête, 15 cherchaient un emploi dans la profession apprise, 13 un autre emploi, six cherchaient une place d'apprentissage (CFC), deux étaient au service militaire. 14 personnes encore s'occupaient de leur ménage, trois avaient dorénavant des enfants, trois travaillaient à titre bénévole, deux étaient en vacances et 1 en séjour linguistique.

5. Synthèse et conclusions

En 2007, les groupes de personnes suivants ont pu être interrogés dans les trois régions linguistiques de Suisse sur leurs expériences avec la formation professionnelle initiale de deux ans : apprenant-e-s avec AFP suivant leur dernière année de formation (questionnaire écrit, N=319), corps enseignant des écoles professionnelles (questionnaire écrit, N=43), formateur-trice-s en entreprise (entretien téléphonique, N=47) et jeunes de formation élémentaire une année après l'obtention de leur attestation (entretien téléphonique et questionnaire écrit, N=134).

Les premières analyses fournissent des indications, dans différentes perspectives, sur les réponses aux questions-clés posées dans l'introduction (cf. figure 1). Il faut aussi préciser que les conclusions formulées ci-après reposent uniquement sur la première cohorte suivant des formations de deux ans dans les professions du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration, et que les résultats présentant le point de vue des responsables de formation dans les écoles professionnelles et dans les entreprises formatrices reposent sur un échantillon relativement petit. C'est pourquoi des interprétations générales doivent être faites avec prudence. Pour autoriser des énoncés généraux sur la formation initiale de deux ans, il serait indispensable de faire des études dans d'autres domaines professionnels.

Question-clé 1: Qu'apportent les jeunes dans leur formation ?

→ Evaluation: ouverture de la formation aux jeunes les plus faibles également

Un des principaux résultats des analyses effectuées jusqu'à présent est la différence significative de la provenance scolaire des apprenant-e-s de formation élémentaire et de formation initiale de deux ans avec AFP. Les jeunes préparant une AFP ont accompli plus souvent leur scolarité dans des classes ordinaires qu'attendu, celles et ceux préparant une attestation de formation élémentaire moins souvent qu'attendu. Les deux groupes se différencient également par leur contexte migratoire : les apprenants AFP sont plus souvent nés en Suisse qu'attendu, ceux de formation élémentaire moins souvent. Cela implique que la part des jeunes provenant de classes à petits effectifs, de classes spéciales et d'écoles spécialisées, comme aussi de milieux migrants, est en diminution dans la nouvelle filière de formation initiale de deux ans.

Mais d'où proviennent ces différences ? Des réponses définitives à cette question ne pourront être données que plus tard, lorsque des analyses plus fines des données seront disponibles, prenant en compte les mouvements conjoncturels et les effets de branche. Les premières interprétations fournissent des indices, exposés ci-dessous.

Sur la base des résultats présentés dans ce rapport, on peut supposer que le changement de profil de la population (resp. la sélection) influence la population des jeunes en formation. La tendance à des exigences accrues de la formation initiale avec AFP dans les champs professionnels couverts par cet étude, pouvant être déduite de certains résultats de l'enquête auprès du corps enseignant, peut expliquer que des élèves provenant des classes spéciales et à petits effectifs ainsi que de l'enseignement spécialisé ont davantage de peine à accéder à cette formation ou à s'y maintenir jusqu'à son terme.

Les données relevées dans l'étude ne permettent malheureusement pas de savoir quand une sélection a eu lieu, si des élèves plus faibles ou migrants n'ont même pas pu commencer la formation, ou s'ils ont dû plus souvent abandonner la formation que les apprenant-e-s des classes régulières et/ou né-e-s en Suisse, faute d'avoir pu répondre aux exigences.

Un peu plus du tiers des jeunes en formation ont bénéficié avant leur entrée dans une formation initiale de deux ans d'une ou plusieurs solutions transitoires, un quart des enquêté-e-s ont connu une réorientation d'une formation initiale de trois ans vers une de deux ans. Il n'apparaît pas sur ce point de différences avec les jeunes de formation élémentaire interrogés une année auparavant.

Les résultats de l'enquête auprès des formatrices et formateurs en entreprise font ressortir que, pour presque tous, la sélection des apprentis se fait principalement sur la base de stages d'essai ou d'information, les trois quarts indiquant également les résultats scolaires comme critère

important. Tendanciellement, il apparaît aussi que les procédures de sélection ont été partiellement adaptées par les personnes interrogées ou le seront à l'avenir, notamment parce que, pour une partie d'entre elles, les résultats scolaires prendront une importance accrue dans le choix.

Les résultats de l'enquête auprès du corps enseignant montrant que, du point de vue des personnes interrogées, les élèves les plus faibles ne peuvent bénéficier d'un soutien suffisant. A peine la moitié des enseignants qui ont répondu estiment que les pré-requis scolaires des apprenants sont plutôt limités du point de vue scolaire.

L'évaluation de ces résultats semble dépendre des attentes par rapport à la formation initiale de deux ans : les jeunes qui pouvaient jusqu'à présent maîtriser une formation élémentaire doivent-ils tous être à même de suivre formation initiale avec AFP s'ils bénéficient du soutien nécessaire ? Si l'on veut atteindre les objectifs que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique s'est fixé, à savoir amener d'ici 2015 95% d'une génération à une certification du degré secondaire II (cf. Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, 2006), il faut accorder davantage d'attention aussi bien au développement des places disponibles dans les formations de deux ans qu'aux possibilités de soutien individuel durant la formation. Grâce à des encouragements et à des appuis supplémentaires, l'encadrement individuel (EI) pourrait permettre d'amener avec succès les élèves les plus faibles au terme de leur formation. Cet encadrement devrait idéalement englober aussi l'entreprise formatrice, afin d'assurer un soutien aux formateurs et formatrices et leur permettre ainsi de prendre plus souvent en compte les jeunes dont les performances sont les plus faibles. Les premiers résultats des évaluations des projets pilotes cantonaux de concrétisation de l'encadrement individuel devraient sur ce point fournir des réponses (voir plus loin).

Dans ce cadre, il semble important de prêter aussi attention à la transition vers les formations les moins exigeantes. On peut penser ici à la formation pratique INSOS (cf. Aeschbach, 2006), qui a pour objectif d'offrir la perspective d'un titre professionnel reconnu au terme d'une filière de formation standardisée et facile d'accès, et offrant en même temps la possibilité d'entre dans une formation initiale de deux ans, selon le principe de la perméabilité.

Question-clé 2: Quelles sont les expériences des apprenant-e-s durant leur formation et quelle est leur satisfaction de cette formation ?

→ Evaluation: formes et contenus de formation appropriés au public cible

La nouvelle formation initiale de deux ans a été jugée en majorité positivement par les apprenantes et apprenants interrogés. 80% des apprenants avec AFP se sont déclarés entre assez et extrêmement satisfaits. Par rapport aux résultats de l'enquête auprès des jeunes en formation élémentaire une année plus tôt, on ne relève pas de différence.

La situation à l'école professionnelle et dans l'entreprise n'est pas vécue comme très chargée par la plupart des apprenants. La principale cause de surcharge pour une partie des apprenants semble être l'accomplissement d'un trop grand nombre de tâches sous pression du temps. L'évaluation de leurs propres résultats à l'école professionnelle et en entreprise a été aussi le plus souvent positive.

Les formatrices et formateurs en entreprise se sont déclarés à 87% entre plutôt et extrêmement satisfaits de la mise en place de la formation initiale de deux ans ; c'est le cas de 77% du corps enseignant. Il apparaît que le corps enseignant juge la formation de façon globalement plus critique. Une explication de ce résultat peut être éventuellement recherchée dans les exigences scolaires plus élevées introduites par les ordonnances de formation dans les deux domaines professionnels. Comme indiqué plus haut par les résultats de l'auto-évaluation des apprenants, ces exigences scolaires semblent toutefois pouvoir être (bien) maîtrisées.

Les avis du corps enseignant et, partiellement, ceux des formateurs en entreprise sur la situation des apprenantes et apprenants de la formation initiale de deux ans avec AFP (résultats, charge de travail) apparaissent comme très hétérogènes. Alors qu'une partie des responsables de formation à l'école professionnelle et en entreprise ont décrit les difficultés avec les jeunes les plus faibles comme la raison principale de leur insatisfaction, une autre partie considère cette formation comme une chance, particulièrement pour les élèves les plus faibles. L'hétérogénéité

des réponses pourrait tenir en partie à des différences dans la mise en place de la nouvelle formation dans les différents cantons et écoles professionnelles.

Seul un tiers environ des apprenantes et apprenants interrogés semble connaître le concept d'encadrement individuel (IE) et 56 seulement (c.-à-d. 18% des répondants) ont déclaré à la fois connaître le concept et avoir pu bénéficier d'un EI. Le renvoi à des différences cantonales de mise en œuvre évoqué ci-dessus semble se justifier particulièrement pour la concrétisation de l'accompagnement individuel. Dans quelques cantons, comme par exemple Bâle, Zurich ou le Tessin, existent des concepts déjà expérimentés depuis la rentrée scolaire 2005, d'autres cantons étant encore bien éloignés de la mise en œuvre d'un encadrement individuel. En conséquence, beaucoup d'apprenants ne connaissent pas le concept d'EI (ou d'autres concepts analogues) et n'en ont pas bénéficié. Dans l'ensemble des cantons englobés dans l'étude, l'utilisation de l'offre semble être parcimonieuse ; c'est un indice que le potentiel d'encadrement individuel n'est pas épuisé dans nombre d'entre eux. Inscrite dans la loi, cette possibilité devrait aussi recevoir davantage d'attention dans des cantons qui n'ont pas élaboré jusqu'à présent de concept correspondant.

Question-clé 3: Quelles sont les perspectives professionnelles au terme de la formation ?

→ Evaluation: employabilité, perméabilité vers des formations ultérieures

Un des facteurs importants de vérification des attentes liées à la formation initiale de deux ans est l'employabilité des titulaires de son certificat. Il n'a pas encore été possible de dégager de premières tendances sur la situation en fin de la formation résultant de la première enquête auprès des jeunes en formation élémentaire, en 2006, et des jeunes en formation avec AFP, en 2007. Les deux groupes ont été interrogés en mai/juin de leur seconde année de formation sur les solutions dont ils disposaient pour la fin de leur formation. A ce moment, 47% des jeunes terminant une formation élémentaire avaient une solution assurée, et 45% des jeunes en formation avec AFP. Les deux groupes ne se différencient pas en matière de solutions professionnelles assurées peu de temps avant le terme de leur formation, mais des différences subsistent en ce qui concerne la nature de ces solutions: les apprenants avec AFP entreprendront sans doute plus souvent une formation conduisant au CFC, celles et ceux de formation élémentaire ayant plus souvent la perspective d'un emploi. Ce résultat doit toutefois être interprété avec prudence. En matière de solution au terme de la formation, la situation peut encore subir d'importants changements au cours des deux mois la précédant. Au moment de l'enquête, les apprenantes et apprenants étaient en pleine démarche de recherche d'emploi et de postulation, et des confirmations étaient encore pendantes. Pour pas mal d'entreprises aussi, les résultats de la procédure de qualification devraient encore jouer un rôle sur la (pour)suite de l'emploi de ces jeunes qualifiés.

Les premières indications de l'enquête complémentaire auprès des titulaires d'une attestation de formation élémentaire, une année plus tard (80% des jeunes interrogés avaient à ce moment une activité professionnelle salariée) permettent de conclure que la situation sur le marché du travail se décante au cours des mois suivant la fin de la formation. Des résultats fiables sur l'intégration des jeunes qualifiés sur le marché du travail au terme d'une formation initiale de deux ans ne seront donc disponibles pour cette étude qu'à la fin de l'automne 2008, au terme de l'enquête complémentaire. Pour avoir des résultats à plus long terme, une enquête complémentaire serait toutefois nécessaire une ou deux années plus tard.

On peut certainement considérer comme réjouissants les premiers résultats disponibles sur l'accès à une formation ultérieure, en particulier à une formation initiale délivrant un certificat fédéral de capacité (CFC). Les chances d'accéder à une nouvelle formation semblent s'être améliorées avec la formation initiale de deux ans. Il sera intéressant, sur ce point également, d'interroger les enquêtés sur leur situation personnelle au moment de l'enquête complémentaire, une année plus tard, et si possible de chercher, dans le cadre d'une nouvelle enquête, une année ou deux plus tard, si les enquêtés ont pu poursuivre leur formation avec succès jusqu'au CFC.

6. Regard sur les prochaines étapes du projet

Le premier semestre 2008 sera consacré à des **analyses approfondies des données disponibles**. Les analyses planifiées les plus importantes sont les suivantes :

- Tests de signification statistique de certaines variables, comme le type de formation (élémentaire - avec AFP), le genre, la provenance scolaire ou l'origine socio-économique, la région linguistique, la branche, le soutien social, le recours à l'EI, etc.
- Identification des facteurs pouvant influencer l'auto-évaluation, l'évaluation de la formation et des perspectives d'avenir.
- Analyse et description des parcours d'intégration sur le marché du travail des jeunes ayant achevé une formation élémentaire.
- Codage et analyse des différentes questions ouvertes (par ex. sur le contexte socio-économique, les justifications et explications dans les enquêtes auprès des responsables de formation en entreprise et à l'école professionnelle).

Les résultats de ces analyses seront publiés sous la forme d'articles dans des revues spécialisées et documentés dans un rapport final, à fin 2008.

Deux autres enquêtes seront réalisées au cours du deuxième semestre 2008, l'**enquête complémentaire auprès des apprenant-e-s avec AFP**, qui les interrogera sur leur intégration sur leur marché du travail une année après la fin de leur formation, et une **enquête auprès des employeurs** des jeunes professionnels titulaires d'une attestation fédérale.

L'intégralité des données longitudinales (formation élémentaire et formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP) sera vraisemblablement disponible à fin 2008 pour des analyses comparatives autorisant des affirmations fiables sur l'intégration sur le marché du travail des titulaires d'une attestation de formation élémentaire et de formation professionnelle initiale de deux ans.

7. Bibliographie

- Aeschbach, S. (2006). Die Lernenden dort abholen, wo sie stehen! *Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik* (10), 10-13.
- Flick, U. (1995). *Qualitative Forschung. Theorie, Methoden, Anwendung in Psychologie und Sozialwissenschaften*. Reinbek: Rowohlt.
- Kammermann, M. (2006). *Laufbahnstudie Arbeitsmarktfähigkeit und zweijährige berufliche Grundbildung. Erster Zwischenbericht der Befragung von Anlehrlingen der Verkaufs- und Gastronomieberufe im Frühsommer 2006* (Unveröffentlichter Bericht). Zürich: Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik (HfH).
- Schmid, E. & Stalder, B.E. (2007). *Lehrvertragsauflösung: direkter Wechsel und vorläufiger Ausstieg. Ergebnisse aus dem Projekt LEVA*. BiEv 1/07. Bern: Bildungsplanung und Evaluation der Erziehungsdirektion des Kantons Bern. *L'Essentiel en bref*: http://www.erz.be.ch/site/fr/biev_07-1_1_essentiel_en_bref_bericht2_f-2.pdf
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2006). *Davantage de diplômés du secondaire II*. <http://www.nahtstelle-transition.ch/files/tra6A27d.pdf> (31.12.07)
- Stalder, B.E. & Schmid, E. (2006). *Lehrvertragsauflösungen, ihre Ursachen und Konsequenzen. Ergebnisse aus dem Projekt LEVA*. BiEv 1/06. Bern: Bildungsplanung und Evaluation der Erziehungsdirektion des Kantons Bern. *L'essentiel en bref*: http://www.erz.be.ch/site/fr/biev_06-1_1_essentiel_en_bref.pdf

Index des figures

Figure 1	Vue d'ensemble des problématiques	5
Figure 2	Provenance scolaire des jeunes en formation élémentaire (N=180) et des apprenant-e-s AFP (N=302).....	15
Figure 3	Personnes nées en Suisse parmi les jeunes en formation élémentaire (N=179, 177, 176) et les apprenant-e-s AFP (N=318, 313, 308).....	16
Figure 4	Satisfaction de la formation reçue chez les jeunes en formation élémentaire (N=182) et les apprenant-e-s AFP (N=318).....	17
Figure 5	Charge de travail en entreprise des apprenant-e-s AFP (N=287, 316, 315, 315, 310)	17
Figure 6	Charge de travail à l'école professionnelle des apprenant-e-s AFP (N=317, 316, 311, 317, 315) 18	
Figure 7	Auto-évaluation des prestations des apprenant-e-s AFP à l'école (N=318, 316).....	18
Figure 8	Domaines de problèmes thématiques dans l'EI (N=56).....	19
Figure 9	Pré-requis des apprenant-e-s AFP du point de vue du corps enseignant (N=39, 41, 42)	21
Figure 10	Satisfaction sur la concrétisation de la formation initiale avec AFP (corps enseignant N=40, formateur-trice-s en entreprise N=46).....	23
Figure 11	Coopération entre les lieux de formation (corps enseignant N=30, 40; formateur-trice-s en entreprise N=45, 46)	26
Figure 12	Effets de la formation initiale avec AFP sur les perspectives professionnelles des apprenant-e-s (corps enseignant N = 32, 35, 34, 31, 32, 32, 34, 32; formateur-trice-s en entreprise N=28, 28, 28, 28, 28, 27, 27, 27).....	27
Figure 13	Niveau d'exigence de la formation (corps enseignant N=35, formateur-trice-s en entreprise N=28) 28	
Figure 14	Situation de formation (corps enseignant N=35, 35, 34, 36, 36, 36, 36, 32, 33, 34)	29
Figure 15	Situation de formation (formateur-trice-s en entreprise N=27, 27, 27, 27, 27, 27, 26, 27, 26, 27) 30	
Figure 16	Situation professionnelle une année après la fin de la formation (jeunes ayant achevé une formation élémentaire N=134)	31

Index des tableaux

Tableau 1	Vue synoptique du calendrier des différentes enquêtes	7
Tableau 2	Apprenant-e-s AFP, selon le canton et la branche (N=319).....	11
Tableau 3	Membres du corps enseignant des écoles professionnelles, par région linguistique et branche (N=43) 12	
Tableau 4	Formateurs et formatrices en entreprise, selon la région linguistique et la branche (N=47)..	12
Tableau 5	Jeunes de formation élémentaire, selon le canton et la branche (N=134).....	13
Tableau 6	Structure des différentes parties	14
Tableau 7	Solutions assurées pour les jeunes en formation élémentaire et les apprenant-e-s AFP (N=501) 20	
Tableau 8	Instruments et critères de sélection des entreprises (N=45, 45, 44, 45).....	22
Tableau 9	Situation des apprenant-e-s le plus faibles et possibilités de soutien.....	24
Tableau 10	Adéquation des procédures de qualification (corps enseignant N=34; formateur-trice-s en entreprise N=45)	25